# Centre Ressources Culture et Handicap

#### Bilan à 3 ans

Octobre 2017 - Décembre 2020



L'Évasion, un projet













## SOMMAIRE

6 8	<b>Présentation</b> La place primordiale de la culture au sein de l'Apei Centre Alsace Les conditions de création du CRCH, en faveur de l'accès à la culture pour tous
10 14 20 28 34 38	Bilan opérationnel Mission 1: information Mission 2: sensibilisation et formation Mission 3: ingénierie d'accompagnement de projets Mission 4: soutien technique Mission 5: animation de réseau
46	Communication
<b>52</b> 54 56 56	<b>Bilan financier</b> Décalage entre prévisionnel et réalisé Nécessité de recettes propres sur le long terme En 2020 : crise sanitaire et nouveau recrutement
60 60 60 61 62 62 62 62	Problématiques et enjeux identifiés  Les moyens face aux objectifs Un déficit de notoriété?  La dynamique territoriale  La gouvernance: mobilisation et nécessaire transversalité des partenaires Une fragilisation du projet global de L'Évasion  Les indicateurs d'évaluation de la Convention  La question de l'espace  Temps participatif du Comité de pilotage 2020
<b>64</b> 66 68	Pespectives 2021 5 axes à renforcer 4 actions phare
70 71 72 73 74 75 81 86 98 99 100 101	Annexes  Annexe 1 - Supports de communication : présentation du CRCH  Annexe 2 - Supports de communication : flyer pour les Points Info Conseils  Annexe 3 - Supports de communication : schéma d'accompagnement  Annexe 4 - Exemples de programmation de ciné-débats  Annexe 5 - Supports de communication : formations  Annexe 6 - Supports de communication : abonnements  Annexe 7 - Supports de communication : matériel d'accessibilité  Annexe 8 - Budget : bilan 2017  Annexe 9 - Budget : bilan 2018  Annexe 10 - Budget : bilan 2020
102	Contacts



## RESSOURCES A SACH HANDICAP LIEN SOCIAL

pratiques artistiques CULUFE



## PRÉSENTATION

MISSIONS accessibilité

épanouissement INCLUSION

expertise accompagnement

## La place primordiale de la culture au sein de l'Apei Centre Alsace

CHRONOLOGIE

1978 Création de l'Apei Centre Alsace



2004 Naissance de L'Évasion

avec 12 travailleurs en situation de handicap

<u>L'ÉVASION</u>

2006

> Agrément pour 19 places

> Premiers ateliers d'arts plastiques

#### Années 1990 & 2000

- > Chorale
- > Activités musique

#### 1998

> Création de l'Adecca, section culturelle en Centre Alsace



2005-2006

> Première saison de l'Espace d'échanges culturels

L'Évasion, Établissement et service d'aide par le travail (Esat), est né de la volonté de l'Apei Centre Alsace d'inscrire les pratiques artistiques et l'accès à la culture au cœur de son projet associatif. Cet engagement pour les arts et la culture comme facteur d'épanouissement des personnes et de lien social se traduit de longue date par la conduite d'ateliers et d'animations, dès les années 1980, dans l'ensemble des foyers et services de l'association.

En **2004**, cette volonté prend une nouvelle dimension avec la **création de L'Évasion**, seul Esat artistique et culturel en Alsace et un des rares établissements de ce type en France. Il permet à 12 artistes et techniciens du spectacle bénéficiant du statut de travailleur handicapé (19 aujourd'hui) d'exercer une activité artistique.

#### 2012

> Premier spectacle de la Cie de L'Évasion

#### 2015

> Tournée (22 dates) dans le cadre des Régionales



#### 2015

Naissance
 de Cachou-Cachou,
 troisième groupe
 de musique,
 avec Sirocco Jazz
 et Sepia Mambo



#### 2008

> Premier festival Charivari!



#### 2014

> Deuxième spectacle de la Cie de L'Évasion



Création du Centre Ressources Culture et Handicap



2004. Premier groupe de musiciens à L'Évasion...

> ... et lancement de l'Atelier graphique et plastique.

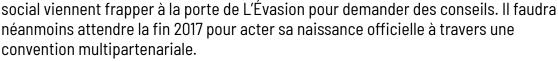


À la croisée des chemins entre les champs du médico-social et du culturel, le projet de L'Évasion n'a cessé de s'étoffer et **forme aujourd'hui un ensemble polymorphe** : un Espace d'échanges culturels, proposant une programmation saisonnière originale, un Atelier d'arts graphiques et plastiques, trois groupes de musique et la Compagnie de

L'Évasion qui produit des spectacles d'ombre avec orchestre.

À partir de 2008, le message de mixité et de convivialité porté par l'Apei Centre Alsace va prendre à nouveau de l'ampleur, à travers la naissance du festival Charivari! Créé à l'occasion du trentième anniversaire de l'association, il apporte un rayonnement sans commune mesure à l'engagement de l'association sur l'importance des pratiques culturelles comme indispensables au bien vivre ensemble.

Parallèlement, une **mission ressource sur le thème Culture et Handicap** se développe dès **2012** à mesure que de nombreux acteurs des champs culturel et médico-



#### Les conditions de création du CRCH, en faveur de l'accès à la culture pour tous

En 2017, l'Apei Centre Alsace se voit confier la création d'un Centre Ressources Culture et Handicap (CRCH) par les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la Ville de Sélestat et la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac). La co-construction du projet avec ces acteurs institutionnels a permis de traduire les attentes des acteurs de terrain dans les objectifs pluriannuels d'une Convention constitutive signée le 27 octobre 2017, marquant ainsi la naissance officielle d'un centre de ressources dédié à la culture et au handicap piloté par l'Apei Centre Alsace et réunissant un Comité de pilotage (Copil) constitué par les collectivités engagées pour la mise en œuvre du CRCH.

Le CRCH a pour objectif de **mettre à profit l'expérience acquise depuis une quinzaine d'années par L'Évasion** afin de soutenir les structures médico-sociales dans le développement de leurs projets artistiques et les encourager à inscrire un projet culturel fort aussi bien dans leurs projets d'établissement que dans celui des personnes accompagnées, mais aussi les établissements culturels désirant améliorer l'accueil des publics en situation de handicap.

Le périmètre d'actions de ce projet est **alsacien**. Implanté à Sélestat, le CRCH participe également à l'attractivité de la Ville et s'inscrit en complémentarité des institutions comme le Frac ou l'Agence Culturelle. **Unique en son genre en Alsace et dans le Grand Est**, le CRCH fait **rayonner le territoire** alsacien via une **mission ressources très attendue sur le terrain**, autant par les partenaires culturels que par les structures médico-sociales.

MUSIQUE

Son fonctionnement se décline à travers plusieurs volets :

- > information
- > formation
- > sensibilisation
- > accompagnement de projets (ingénierie et technique)
- > et animation d'un réseau d'acteurs issus du champ du handicap et du champ culturel.

Son activité **se structure progressivement depuis 2018**, en fonction des priorités données par les partenaires signataires de la Convention et des moyens disponibles.

Le Copil (Comité de pilotage) réunissant les collectivités engagées autour de ce projet s'est réuni chaque année et en date du 7 décembre 2020 pour faire le bilan de la période 2017-2020 et pour envisager les perspectives pour 2021 2.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En présence de :

<sup>&</sup>gt; Mme Michèle Eschlimann, vice-présidente du Conseil départemental du Bas-Rhin en charge de l'Autonomie

<sup>&</sup>gt; Mme Caroline Piroth-Beckrich, déléguée de la mission Autonomie au sein de la Direction de la Maison de l'Autonomie du Conseil départemental du Bas-Rhin

<sup>&</sup>gt; Mme Isabelle Pierre-Siegendaler, chef du service de la Lecture publique au sein de la direction Éducation, Culture et Sport au Conseil départemental du Haut-Rhin, qui s'occupera à partir du 1er janvier 2021 de la mission Culture et solidarité de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA)

<sup>&</sup>gt; M. Pierre Vogler, conseiller Action territoriale et Politiques interministérielles pour les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, Drac Grand-Est

<sup>&</sup>gt; M. Erick Cakpo, adjoint au maire, chargé de la Culture, Ville de Sélestat

<sup>&</sup>gt; M. Stéphane Machi, directeur pôle Attractivité et Épanouissement de la personne, Ville de Sélestat

<sup>&</sup>gt; M. Maxime Herrgott, directeur général de l'Apei Centre Alsace

<sup>&</sup>gt; M. Alexandre Krauth, président de l'Apei Centre Alsace

<sup>&</sup>gt; Mme Elen Gouzien, directrice de l'Esat L'Évasion

<sup>&</sup>gt; Mme Françoise Digel, chargée de communication de l'Esat L'Évasion

<sup>&</sup>gt; Mme Aurore Boby, coordinatrice du CRCH de l'Esat L'Évasion.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Comme stipulé dans la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens en page 14, 10.2 :

<sup>«</sup> L'Évasion réunira une fois par an un comité de suivi, composé des partenaires financiers signataires de la présente convention.»



#### sensibilisation

## CONSFII information

filmothèque **matériel** 

## BII AN OPÉRATIONNEL

veille d'actualité RÉSEAU

FORMATION BIBLIOTHÈQUE

accessibilité ingénierie

## Objectifs fixés par la Convention d'objectifs et de moyens

Les objectifs du projet sont déclinés en page 8 de la Convention pluriannuelle. Il s'agit de :

Promouvoir les pratiques artistiques et l'accès à l'offre culturelle pour les personnes en situation de handicap : en leur permettant d'intégrer des projets artistiques, des ateliers et des cours en milieu ordinaire ou spécifique, et en privilégiant la mixité; en leur facilitant la fréquentation des œuvres, qu'il s'agisse d'arts vivants – spectacles, concerts... – ou de bibliothèques, musées, éléments du patrimoine.

#### **Opérations réalisées**

Le plan d'action du Centre Ressources Culture et Handicap est décliné de façon pluriannuelle en Annexe II de la Convention, à partir de la page 18.

Le présent bilan décrit, mission par mission, les opérations menées dans le cadre de cette stratégie sur la période 2017-2020. La signature de la convention n'ayant eu lieu qu'à la toute fin de l'année 2017, il s'agit ici de faire état des réalisations sur trois années : 2018, 2019 et 2020, sachant que l'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire.

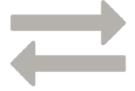
Ces missions s'intègrent dans cinq ensembles – information, sensibilisation et formation, ingénierie d'accompagnement de projets, soutien technique, animation de réseau – qui sont détaillés dans les chapitres suivants.













#### MISSION 1

### INFORMATION



#### **►** Une plateforme numérique

Malgré un dépôt de bilan du prestataire, la plateforme numérique, amorcée en 2018, a pu être terminée en 2019. Elle est disponible sur :

www.l-evasion.fr/ressources/



Cet outil apporte à la fois de l'information et de la ressource, tout en contribuant à la lisibilité des missions du CRCH. De multiples prises de contact ont lieu avec le CRCH suite à la consultation du site internet.

En 2020, la partie **Accompagner** a particulièrement été enrichie par la création des sections **Points infos conseils** et **Financements – Appels à projets**. Cette dernière page répertorie tout au long de l'année les financements possibles pour différents projets culture / handicap, que ceux-ci émanent des collectivités locales ou de dispositifs d'envergure nationale.

#### ► Un outil spécifique pour répertorier les activités accessibles

L'outil Activités accessibles correspond à la mission 5 telle que définit dans la Convention d'objectifs: « centraliser et diffuser les informations sur l'offre culturelle » (p. 8).

En 2019, un outil



dédié à répertorier les activités accessibles a été créé. Via un système de filtres, les personnes en situation de handicap, leurs accompagnateurs ou les structures qui les accompagnent, peuvent repérer des ateliers, des sorties ou des spectacles qui leur sont accessibles.

Cet outil répond à la difficulté pour les personnes en situation de handicap de se repérer concernant **l'accessibilité réelle d'une multitude d'offres** culturelles sur le territoire alsacien. Il permet aussi aux structures culturelles de toucher un public pas forcément toujours informé de ce qui existe, apportant ainsi **une réponse à la fréquentation parfois modeste** en regard du temps et de l'argent consacrés à la mise en place de ces propositions. Cet outil **valorise également les actions du réseau des structures engagées sur cette question**.



#### ► Une bibliothèque physique et numérique

Après un travail d'inventaire effectué en 2018, une base de données documentaire numérique et physique a été réalisée rassemblant ouvrages, articles et divers supports classés méthodologiquement. Ce fonds est enrichi régulièrement: une centaine de références en 2018, plus de 150 en 2019, et **presque** 200 références fin 2020.

Cette bibliothèque numérique est consultable en ligne :

www.l-evasion.fr/ressources/sinformer/centre-de-documentation/

et dispose d'un système de recherche par filtres. Si les acquisitions pour la bibliothèque physique du CRCH se poursuivent, le référencement des documents

disponibles à la fois dans le
Haut-Rhin et le Bas-Rhin est
progressivement effectué. Sont
concernés actuellement
la Bibliothèque nationale
universitaire de Strasbourg, les
médiathèques de Strasbourg et le
Centre Ressources Autisme Alsace.

## En dépit du bon sens: Autobiographie d'un têtard à tuba Marcel Nuss 2015 Document physique 67 SELESTAT - Centre Ressources Culture et Handicap C'est dans la tête... et alors? Œuvre collective 2016 Document physique 67 SELESTAT - Centre Ressources Culture et Handicap

#### **▶** Une filmothèque

du CRCH:

une partie

de 2020.

A la demande de certains des partenaires du CRCH, un travail spécifique a été réalisé autour du Septième art en 2018. Depuis

bien longtemps déjà, le cinéma s'est emparé du thème de la maladie et du handicap à travers la vie d'artistes ou de personnes confrontées, au quotidien, à cette réalité. Ces films constituent une porte d'entrée artistique pour parler et sensibiliser à la question du handicap, et plus largement de la différence.

De *Rain Man* à *Hors Normes*, un catalogue présentant actuellement 48 films français et internationaux est disponible sur notre plateforme numérique :

www.l-evasion.fr/ressources/partager/filmotheque/

La plus-value apportée par le CRCH dans ce catalogue se situe dans les « En savoir plus sur le thème », qui donnent des éléments d'information courts et de qualité, notamment sur le handicap évoqué dans le film. C'est aussi une base de données intéressante en tant que support à l'animation ciné-débats sur tout le territoire.



#### ▶ Veille et diffusion d'informations

#### Les articles d'actualités

Le site internet permet d'accéder à des articles, rédigés par le CRCH. Très polyvalent, cet outil permet de publier:

- > Des actualités concernant les **projets mis en place par le CRCH** (par exemple, un appel à création)
- > Des actualités culture et handicap concernant spécifiquement le territoire alsacien, mettant en lumière les actions des partenaires et du réseau du CRCH
- > Des témoignages exclusifs,



comme celui d'Olivier Couder qui travaille depuis trente ans à la création de spectacles avec des personnes en situation de handicap

> Des articles faisant **la synthèse et l'analyse d'un sujet** ayant trait à l'accessibilité culturelle, comme, par exemple, l'usage des pictogrammes.

Mis en place en mai 2019, notamment grâce à une stagiaire en licence professionnelle Gestion de projets et structures artistiques et culturels (Gepsac), 11 articles ont été publiés (5 en 2019, 6 en 2020).

#### L'outil Scoop.it

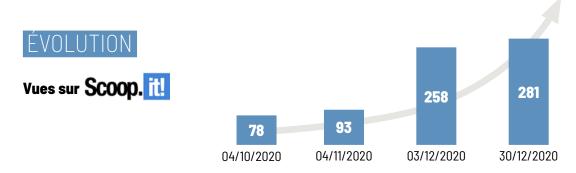
Scoop.it permet d'effectuer en temps réel le repérage et le commentaire d'une actualité culture et handicap à l'échelle nationale. L'outil étant limité à 50 articles, une rotation des publications est mise en place. Cette veille permet au CRCH de rester au fait des projets, initiatives et solutions techniques innovantes, ce qui alimente ensuite les Points infos conseils et les accompagn ements. Alimentée régulièrement, cette veille est également une source d'information déjà sélectionnée et analysée, pratique notamment pour susciter les idées et essaimer des projets vers les professionnels de la culture ou du champ du handicap.

Le Scoop.it du CRCH est disponible ici:

https://www.scoop.it/u/pole-ressources-culture-et-handicap

Depuis septembre 2020, avec l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice, une hausse de fréquentation significative est déjà enregistrée sur trois mois, du fait du partage de cette veille sur des groupes actifs de professionnels de la culture sur Facebook:







#### MISSION 2

## SENSIBILISATION & FORMATION

thèmes
autisme
RECENSEMENT
différence
différence
situation de handicap
accessibilité
PROFESSIONNELS

L'axe formation répond aux missions suivantes, énumérées en page 8 de la Convention pluriannuelle d'objectifs :

- 2. Sensibiliser ces acteurs, ainsi que le grand public alsacien, à l'importance de cet enjeu.
- 3. Mettre ces acteurs en lien, favoriser les partages et fédérer les initiatives.

#### **▶** Les besoins identifiés

Ce volet correspond à la mission 4 déclinée en page 8 de la Convention d'objectif : « recueillir et analyser la demande en matière artistique et culturelle, aussi bien auprès des publics handicapés que des acteurs médico-sociaux et culturels », en se centrant dans un premier temps sur les professionnels.

En 2018 et 2019, un travail de **recensement des besoins** a été effectué de manière approfondie. Cela a pris la forme d'entretiens guidés auprès de professionnels des champs culturel et médico-social d'Alsace. Les attentes sur le terrain en matière de formation sont réelles. L'importance d'un propos concret et de mises en situation pratiques a été soulevé à plusieurs reprises, tout comme le besoin d'échanges avec les professionnels de l'autre champ – le champ du handicap pour un professionnel de la culture et inversement. Le besoin de formaliser un catalogue de formations récurrentes et annuelles sur le thème culture-handicap a été identifié, et également que ces formations soient accessibles financièrement,

Les **thèmes identifiés** ont été: le Falc (Facile à lire et à comprendre), l'autisme, l'accueil (concernant tous les types de handicap), le développement de partenariats, la communication avec des personnes sourdes ou malentendantes, l'intégration des pratiques culturelles dans les structures et projets d'établissements médico-sociaux. Plus spécifiquement **du côté des acteurs du champ médico-social**, les professionnels sont en demande: de méthodologie étape par étape pour construire un projet culturel, d'astuces pour communiquer autour d'un projet culturel réalisé en milieu médico-social. Plus spécifiquement **du côté des structures culturelles**, les besoins couvrent : l'accueil, la médiation culturelle auprès des différents publics en situation de handicap, les solutions techniques et la communication à destination des publics spécifiques.

Parallèlement à cette première phase de défrichage et de réflexion, a été amorcée en 2018 et approfondie en 2019 la mise en œuvre d'un **programme d'actions de formations**. Cela a fait émerger :

- > Le **besoin en matière de sensibilisations** : ce format plus léger semble plus adapté aux professionnels qui ne sont pas encore engagés dans des projets culture/handicap.
- > La **possibilité de reprogrammer des modules construits** pour en faire bénéficier davantage de personnes en plusieurs lieux, ce qui amène naturellement à la création d'un catalogue de formations.

#### ► Quatre modules en expérimentation

Pour répondre aux besoins exprimés en matière de formation et dans une idée d'expérimentation, des modules aux formats variés ont été testés à partir de 2018, sur la base de partenariats avec différentes structures.

En 2018, deux moments ont été réalisés dans le cadre d'un partenariat avec Le Récit, pôle régional d'éducation aux images, basé à Strasbourg:

#### > Rencontre autour de l'éducation aux images dans le champ du médico-social

Trois professionnels de l'éducation à l'image ont rencontré pendant une demijournée six animateurs et éducateurs spécialisés (notamment de l'Adapei - Papillons Blancs de Mulhouse). L'idée était de saisir les enjeux et spécificités du secteur médico-social pour appréhender autrement la mise en œuvre d'ateliers cinéma ou arts visuels (mapping/Vjing, scénographie vidéo...). L'issue était la constitution d'une boîte à outils pour la construction de futurs projets.

#### > Formation « Découverte, prise en main et utilisation d'une table Mash-Up »

La table Mash-Up est un outil ludique pour aborder le montage d'image et de musique dans la réalisation de très court-métrages. Cette formation a duré 2 jours (14 h) pour un public d'encadrants ou d'intervenants (10 personnes), composé pour moitié de professionnels du champ culturel et pour moitié de travailleurs sociaux.



En 2018, deux autres modules ont été créés en partenariat avec le Frac Alsace d'une part, le CRMA (Centre de ressources de musiques actuelles) d'autre part:

#### > Rencontre autour du prêt d'œuvres contemporaines auprès des structures médico-sociales

L'objectif était de faire connaître la mise à disposition d'œuvres originales de la collection du Frac Alsace auprès des structures médico-sociales. Anne-Virginie Diez et 12 participants issus de structures médico-sociales de la région se sont réunis à cette occasion.

Cette première rencontre a donné naissance à une exposition au sein de l'accueil de jour Le Moulin à Châtenois. Une première exposition et des ateliers de découverte autour de l'art contemporain ont été organisés conjointement avec l'équipe des publics du Frac Alsace et les professionnels du Moulin.



#### > Formation « Le B.A Ba de la sonorisation »

Cette formation a été co-construite avec le CRMA Bas-Rhin Sud. Programmée en septembre 2018, la formation a été reportée en janvier 2019. À destination des musiciens, des éducateurs encadrant des ateliers musique, des résidents des structures membres de formations musicales, les apports théoriques en matinée et les apports techniques l'après-midi ont permis de découvrir et de savoir sonoriser, avec un matériel de base, un concert ou une animation.

#### **▶** Datadock et Qualiopi



En 2019, une stratégie de développement de l'axe formation a été réfléchie dans le cadre d'un stage étudiant en Master 2<sup>e</sup> année des Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), accueilli au CRCH pour cinq mois. Sur le modèle du Datadock<sup>3</sup>, il a élaboré une **méthodologie de construction de l'offre de formation**.

Dans un premier temps, en raison de la réforme de la formation professionnelle qui rendait caduc le Datadock à partir de 2021, le montage du dossier d'agrément pour devenir organisme de formation a été suspendu. Avec la crise sanitaire de 2020, les échéances liées à la réforme de la formation professionnelle ont été reculées : Datadock sera encore actif en 2021, mais plus ensuite. La certification Qualiopi, plus contraignante à obtenir, sera quant à elle obligatoire à partir de 2022. Aussi, les discussions avec nos partenaires 4 sur ce thème ont mis en lumière qu'aboutir la démarche Datadock (entamée en 2019) serait stratégiquement pertinent en 2021, pour ensuite pouvoir passer plus simplement à Qualiopi.

#### ► Structuration progressive de l'offre de formation

Cette réflexion s'est effectuée en parallèle d'une structuration de l'offre de formation, face aux besoins de développement de compétences manifesté par les professionnels du champ du handicap et du champ culturel. Suivant les recommandations du terrain,

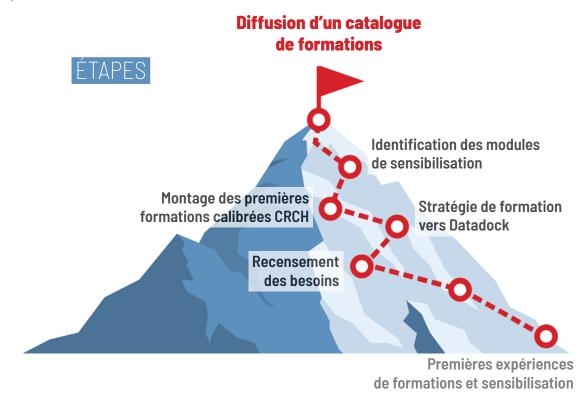
<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Datadock est un entrepôt de données qui permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation aux critères qualité définis par la Loi.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Point 7 des objectifs du Centre en page 8 de la Convention pluriannuelle d'objectifs : « Collaborer avec les organismes compétents pour répondre aux besoins de formation en lien avec les activités artistiques et culturelles (Estes, Mission Voix Alsace, CFMI...) ».

les conditions tarifaires d'accès aux formations sont très abordables et permettent de couvrir principalement les frais de structure et d'organisation.

L'offre de formation du CRCH s'est construite à partir de 2019 en utilisant les **processus des organismes de formation certifiés**: mise en place d'un catalogue de formations reprogrammables, formateurs sélectionnés grâce à leur CV et leur expérience, mise en place d'une participation financière, élaboration de documents incontournables comme les attestations de présence et les questionnaires de satisfaction (consultables sur simple demande). L'analyse de la satisfaction, très bonne concernant les formations de 2019 et celle de 2020, permet une amélioration constante de ce qui est proposé.

Il est à noter que 2020 a permis la mise en place d'un nouveau format de formation : une **journée en distanciel par visioconférence**. Animée par la coordinatrice, cette formation avait pour thème l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap visuel dans les expositions et lieux de patrimoine. La visioconférence a été rythmée notamment par des exercices pratiques collaboratifs et des quizz. L'ensemble des outils numériques gratuits utilisés ont fait leur preuve, comme le montrent les retours des participants, et sont mobilisables facilement pour de futures sensibilisations et formations du CRCH, y compris pour des formats en présentiel.



#### > Catalogue des formations du CRCH

Le catalogue mis en place contient les formations suivantes, lesquelles répondent aux besoins exprimés et à la mobilisation de structures partenaires et de professionnels issus du réseau du CRCH:



**Résumé.** Dans une structure culturelle, les visiteurs viennent avant tout «voir» l'architecture, les œuvres d'art ou les vestiges archéologiques. Dans ce cas, comment rendre ces éléments accessibles aux personnes qui ne voient pas ou qui voient mal? Le toucher est-il la seule solution? Parle-t-on des couleurs? Faut-il transcrire tous les textes de l'exposition en braille? Cette formation permettra d'acquérir les bons réflexes et les méthodes pour faire découvrir une exposition ou un lieu patrimonial à des personnes en situation de handicap visuel. Les outils évoqués pourront également enrichir les médiations destinées aux autres publics.

**Date.** 24 novembre 2020. **Durée.** 1 jour (7 heures). **Lieu.** Distanciel. **Participants.** 14. **Intervenante.** Aurore Boby. **Tarifs** (net par personne) 100 €, 50 € pour les abonnés CRCH.



#### Mieux accueillir les personnes sourdes dans les lieux culturels



**Résumé.** Les acteurs culturels et agents d'accueil et de médiation doivent développer des compétences pour assurer l'accueil et la communication de tous les publics dans leurs structures culturelles. Au travers de mises en situation, d'échanges et de présentations théoriques, il s'agit de découvrir la culture sourde et le quotidien des personnes sourdes pour permettre une communication et un accueil adaptés à ce public spécifique.

**Date.** 30 août 2019. **Durée.** 1 jour (7 heures). **Lieu.** L'Évasion. **Participants.** 14 Bas-rhinois. **Intervenantes.** Collectif Deux mains sur scène, composé de deux interprètes LSF professionnelles. **Tarifs** (net par personne). 200 €, 100 € pour les abonnés CRCH.



#### Aborder les publics autistes dans un projet artistique et culturel



**Résumé.** « Favoriser l'inclusion sociale en veillant à l'accessibilité réelle aux activités physiques, culturelles, artistiques et sociales, domaines qui font partie intégrante des parcours de vie de tout un chacun. » Voici l'un des objectifs phare de la Stratégie nationale 2018-2022 pour l'Autisme. Mais concrètement, quelles pratiques culturelles et artistiques peut-on offrir à une personne avec autism e ? Quels projets peuvent être montés en tenant compte des spécificités et de la grande hétérogénéité de ce que l'on appelle désormais les « troubles du spectre de l'autisme » ? Cette formation permet aux artistes, porteurs de projets culturels et médiateurs de mieux appréhender les particularités de fonctionnement de la personne avec autisme afin de pouvoir mettre en œuvre avec elle des activités créatives.

**Date.** 1er octobre 2019. **Durée.** 1 jour (7 heures). **Participants.** 12, en provenance des deux départements. **Intervenantes.** Une infirmière, une chargée de mission et une psychologue du Centre Ressources Autisme Alsace. **Tarifs** (net par personne, déjeuner compris). 100 €, 50 € pour les abonnés CRCH.



#### MISSION 3

## INGÉNIERIE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS



recherches universitaires

accessibilité

accompagnement

Ce volet correspond au sixième objectif de la Convention pluriannuelle d'objectifs à savoir : « apporter un conseil et un appui méthodologique, notamment pour l'élaboration de projets artistiques (...), voire pour la création d'Esat » et se décline en page 18 du plan d'action.

La structuration de cette mission, débutée en 2018, est là encore progressive. Les premiers temps ont consisté à poursuivre l'accompagnement informel qui existait déjà au sein de L'Évasion avant la naissance officielle du CRCH. Il s'agissait surtout de discussions et d'échanges d'expériences avec les structures ou les personnes qui venaient spontanément toquer à la porte de L'Évasion, comme cela a toujours été le cas.

Très rapidement, il s'est avéré que la nature des demandes était très variable (temps passé, informations délivrées, ressources à mobiliser, etc.), mais qu'elles étaient réelles et constantes. En 2019 et en 2020, une collecte d'information sur leur nombre, leur provenance et l'engagement qu'elles nécessitent pour le CRCH a lieu, avec comme objectif de rationaliser la prise en charge de ces sollicitations. Les constats sont alors les suivants:

- 1. Tout se joue lors de la prise de contact. C'est à ce moment qu'a lieu le défrichage des besoins et l'expression des attentes qui conditionnent l'action du CRCH.
- 2. Une véritable attente et des **besoins facilement identifiables** existent du côté culturel, lequel s'adresse au CRCH assez naturellement.
- 3. Les **structures médico-sociales** génèrent en revanche moins de contacts, ce qui est par nature lié au quotidien professionnel des salariés. Le réflexe culturel est par ailleurs moins présent. C'est donc un public qu'il faut **davantage aller chercher**.
- 4. Certaines propositions ou idées sont de l'ordre de l'expérimentation: il y a alors, pour les porteurs de projets, un **besoin de public test**. L'Apei Centre Alsace, de par le nombre et la diversité de ses structures, est un laboratoire idéal. C'est une réponse que le CRCH peut apporter, en se portant garant du bon déroulement de ces tests.
- **5.** Si le public comprend et identifie mieux la mission de conseil et d'accompagnement du CRCH, cela génère d'une part davatange de prises de contacts et, d'autre part, des **prises de contact plus efficaces** car le public sait quoi demander.

#### ► Formalisation de la démarche d'accompagnement personnalisé

L'année 2020 a donc permis de formaliser et de clarifier la démarche d'accompagnement personnalisé, soit :

**Point infos conseils.** Communiquer clairement sur les Points info conseils, par le biais d'un flyer notamment, et valoriser ce service comme porte d'entrée du CRCH.



2019

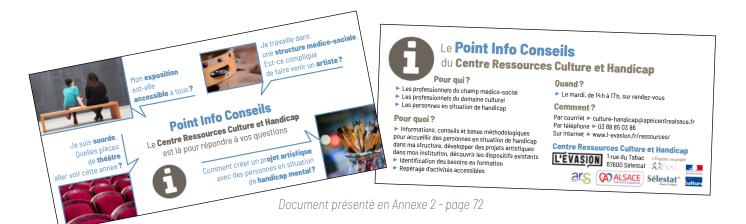
**22** missions d'info-conseils.

2020

16 points info-conseils

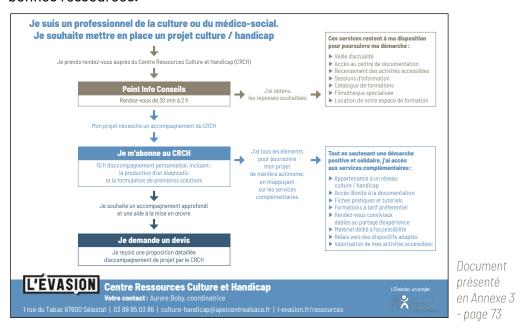
(dont **14 entre septembre et décembre**, ce qui correspond à l'arrivée en poste de la nouvelle coordinatrice du CRCH).

Les sollicitations proviennent de **tout le territoire alsacien**.



**Schéma d'accompagnement.** Élaborer un schéma clarifiant les services du CRCH et les étapes possibles pour un accompagnement, incluant la mise en place d'un forfait d'heures pour les abonnés et la clarification quant à la possibilité de prestations approfondies.

Ces dernières prestations ne sont en revanche en aucun cas l'objectif premier du CRCH, mais les moyens humains actuellement disponibles nécessitent une organisation de ce type. Le CRCH a avant tout une mission d'orientation vers les bonnes ressources.



#### **▶** Des missions très variées

Les missions de conseil et les accompagnements qui ont eu lieu entre 2018 et 2020, ont concerné:

- ▶ l'organisation d'une **journée de sensibilisation au handicap** auprès des salariés de la Caisse centrale d'activité sociale (CCAS) de l'énergie à Kaysersberg.
- ▶ avec le Crea de Kingersheim, l'accompagnement de la Compagnie Atelier Mobile et de leur **projet de création** *OUpPs* s'adressant aux publics en situation de handicap et aux établissements de santé. Les artistes ont, entre autres, nourri leur projet grâce à une formation du CRCH. L'année 2020 a également permis d'amorcer un travail d'accompagnement avec des structures comme Zone 51, Bulle 360 ou Lieu d'Europe.

- ▶ ainsi que des échanges avec (liste non exhaustive):
  - ► L'Espace Django, de Strasbourg, concernant un **travail spécifique auprès du public sourd**.
  - ► La mairie d'Ostwald, notamment à propos de la **salle de spectacle** du Point d'Eau.



- ► Le Ciap (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) de Guebwiller concernant le développement d'outils de médiation accessibles aux personnes non et malvoyantes.
- ► L'Adapei Papillons Blancs et le Centre social et culturel Papin de Mulhouse concernant un **projet photographique**.
- ► Le GEM (Groupe d'entraide mutuelle) L'Azimut de Haguenau pour l'organisation d'un **forum Psy'toyen**.
- ► Le FAS (Foyer d'accueil spécialisé) Les Trois Sources à La Broque pour le montage d'un **atelier théâtre** dans l'établissement
- ► L'institution Les Tournesols de Sainte-Marie-aux-Mines pour la mise en place d'un projet culturel d'établissement.
- ► Le Festival Musica pour le projet de **Laboratoire de l'écoute** auprès de personnes sourdes et malentendantes.

- ► L'Orchestre du Rhin pour le développement du volet inclusif de concerts participatifs
- « A vos marques, prêts... Chantez! »
- ► POLE SUD (Centre de développement chorégraphique national) de Strasbourg pour essaimer des **projets inclusifs autour de la danse**.
- ► La Ville de Schiltigheim pour la **Semaine du Handicap**.
- ► La Fondation Sonnenhof pour la création d'un spectacle théâtral.
- ➤ Zone 51 à Sélestat pour développer l'accessibilité du festival Summer Vibrations.



- ➤ The Moorings, groupe de musique de Sélestat, concernant leur **concert** 100 % inclusif.
- ► La Castine, de Reichshoffen, pour la **sensibilisation au spectacle** de personnes en situation de handicap.
- ➤ Cadence, pôle musical régional, concernant leur mission musique et handicap.



- ► Le TJP, Centre dramatique national de Strasbourg, concernant le spectacle L'Écho des creux de Renaud Herbin (ingénierie, diffusion dans les réseaux adaptés, tests, etc.).
- ► L'Aahvda (Association d'aikido handi-valide et disciplines associées) de Colmar concernant la Journée de sensibilisation au handicap en entreprise à travers les arts et la culture.
- ► P-MOD Production concernant la réalisation d'un clip incluant des personnes en situation de handicap et plus largement de projets photographiques inclusifs.
- ➤ APF France Handicap concernant le projet **Art pour tous**: ateliers de pratiques plastiques pour des Français et des Allemands en situation de handicap, complétés par des visites d'exposition.



➤ Bulle 360, concernant l'utilisation de masques de réalité virtuelle pour vivre autrement des moments de spectacle vivant : réflexion quant à la pertinence de cette technique pour les différents types de handicap.

- ➤ Afpa de Colmar, **rencontre Culture et handicap** dans le cadre du module Handicap de la formation d'aide à domicile.
- ➤ Le Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) Piémont des Vosges concernant la pratique du rap d'un adolescent avec autisme.
- ➤ Deux étudiantes, respectivement en Master 2 Expertise et médiation culturelle à Metz et en Master 2 Médiation culturelle à Tours, concernant leurs sujets de **recherches universitaires**.
- ➤ Sylvie Fleurentdidier, animatrice sportive, membre du Comité régional sports pour tous, concernant des ateliers de pratique corporelle et danse avec des personnes en situation de handicap visuel.
- ► L'Inspe (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) de l'Académie de Strasbourg pour une **présentation du CRCH** aux étudiants en 2021.
- ➤ Lieu d'Europe à Strasbourg concernant leur volonté de **développer** l'accueil des personnes en situation de handicap en 2021.
- ▶ Le Centre européen de la consommation, dans le cadre du projet Vivre son handicap en région frontalière, concernant leur enquête sur la reconnaissance des cartes d'invalidité / CMI (Carte mobilité inclusion) par les acteurs de la culture et des loisirs de part et d'autre du Rhin.



#### MISSION 4

## SOUTIEN TECHNIQUE



**AUDIODESCRIPTION** mutualisation **location** boucles magnétiques

La constitution d'un fonds technique via l'acquisition de matériel n'a pas été possible en 2018 faute de moyens suffisants. L'année 2018 a, en revanche, permis de répertorier les besoins. Le TJP à Strasbourg faisait partie des structures ayant manifesté un besoin à ce niveau-là, notamment dans le cadre du spectacle jeune public *L'Echo des creux* de Renaud Herbin, alors en cours de création, et incluant dès le départ la question de l'accessibilité par le biais de l'audiodescription. La recherche active de financements qui a suivi s'est concrétisée en fin d'année 2019 avec l'obtention d'un **financement spécifique du ministère de la Culture (Fonds d'accessibilité pour le spectacle vivant)**.



En 2019, le fonds technique a pu **démarrer son enrichissement,** à commencer par un système d'audiodescription

répondant ainsi aux engagements pris dans le plan d'action lié à la Convention pluriannuelle : « Constitution d'un fonds technique d'accompagnement spécifique, avec l'acquisition du

matériel d'audio description, voire également du matériel de sur titrage. L'audiodescription demeure l'objectif premier du fonds technique, car très peu de salles de spectacle en bénéficient de façon propre, en raison du caractère onéreux. Il s'agirait ainsi de mettre ces compétences à disposition des salles de spectacles, accueillant des compagnies en création. » (p. 19) Des **boucles à induction** pour personnes malentendantes viennent compléter ce fonds.

Il est important de noter que ce matériel a été acheté suite à des recherches et d'échanges techniques auprès de fournisseurs, ce qui a permis de choisir le matériel du CRCH et d'orienter celui acheté par deux autres structures:

La Filature à Mulhouse et la Comédie de Colmar. De ce fait, l'ensemble du matériel est mutualisable dans le cadre d'événements ou de spectacles pour lesquels plus de 20 personnes en situation de handicap auraient besoin d'utiliser ces aides techniques.

Toujours en 2019, le Centre Ressources Culture et Handicap de L'Évasion a mis en place sa **plateforme de location de matériel technique dédié à l'accessibilité** incluant un catalogue, le processus de réservation en cinq étapes, un bon de réservation, les conditions générales de location, un système tarifaire permettant l'accès à ce matériel à très bas coût (les frais couvrant uniquement l'amortissement hors frais d'acquisition : la maintenance, le stockage, le transport, la formation des travailleurs de l'Esat à la gestion du matériel, la mise en ligne...).

La planification de l'investissement a été réalisée sur plusieurs années et a permis l'achat de **5 Subpacs** en 2020. Ces sacs à dos vibrants permettent l'accès aux concerts et œuvres sonores aux personnes sourdes ou malentendantes, en réponse aux attentes constatées sur le terrain. Là encore, les exemplaires disponibles au CRCH sont **mutualisables** avec ceux d'autres structures, comme le collectif Deux Mains sur Scène ou encore l'Espace Django, avec lequel le CRCH a échangé en amont de l'achat.

Une première mise en circulation de ce matériel devait avoir lieu le 19 décembre 2020, lors d'un concert de The Moorings, programmé par Zone 51 aux Tanzmatten de Sélestat. En raison du contexte sanitaire, ce concert a été reporté en 2021.

Le fonds technique fait le lien avec la **formation des acteurs** : c'est ainsi que le CRCH a organisé une initiation à la prise en main des Subpacs via le fournisseur à destination de structures partenaires, Zone 51 et l'Espace Django. Ce fonds de matériel est une véritable porte d'entrée pour parler d'accessibilité avec certains acteurs culturels, notamment ceux du spectacle vivant. Par ce biais, d'autres sensibilisations pourront avoir lieu à l'avenir.

De manière à faire connaître ce fond de matériel plus largement et à recueillir des conseils relatifs à la manière de former notre équipe de travailleurs et d'entretenir ce matériel, une première **rencontre avec l'Agence culturelle Grand Est** a eu lieu en septembre 2020. Le fonds technique du CRCH pourrait ainsi rejoindre le réseau des structures techniques ressources du Grand Est.



# MISSION 5

# ANIMATION DF RÉSFAU



RÉSIDENCE

appel à création

ARTISTIQUE CINÉ-DÉBAT

RENDEZ-VOUS événements culturels

Sont abordées dans ce chapitre les actions qui n'ont pas encore été citées dans le présent bilan. Dans les faits, les formations qui permettent aux professionnels de se rencontrer, le travail sur le fonds technique, et le relais de l'information sont déjà des actions s'appuyant, enrichissant et valorisant le réseau du CRCH.

Le CRCH s'appuie depuis sa création sur le réseau informel gravitant autour **de L'Évasion**, leguel s'est construit années après années depuis 2004, grâce aux activités de la structure : activité de programmation de l'Espace d'échanges culturels, concerts des musiciens de L'Évasion, spectacles de la Compagnie de L'Évasion, ateliers de pratiques artistiques menés à la fois dans le secteur culturel et dans le secteur médico-social, notamment grâce à l'ampleur et à la notoriété du festival Charivari!

Ces trois années ont permis de mettre en place et de participer à un certain nombre d'actions de réseau. Ce qui caractérise le CRCH pendant ces trois années sur cette mission, c'est une **formalisation progressive** aboutissant notamment à la mise en place du système d'abonnement, point développé ci-après.

# ▶ Opérations fédératrices

En trois ans, le CRCH a participé à / forums.

Droits devant! à Colmar en 2018, à Nancy en 2019. Ce forum, sur les droits des personnes en situation de handicap, est organisé par le Creai (Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) Grand Est, l'ARS Grand Est et la CRSA (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie), proposant des conférences d'experts, mais aussi des stands permettant d'apporter des informations concrètes et accessibles aux personnes sur leurs droits fondamentaux.

**Culture et solidarité**, à Guebwiller en 2018, à Colmar en 2019. Participation active aux forums organisés par l'association Tôt ou T'Art et le Conseil départemental du Haut-Rhin, à travers les diverses réunions du comité Culture et solidarité. En 2020, participation à deux réunions de préparation du forum Tôt ou T'Art qui se déroulera en 2021.

**Tôt ou T'Art.** Participation, en 2018, 2019 et 2020, aux forums strasbourgeois de l'association, qui a pour objet de contribuer à faire des pratiques culturelles et artistiques un moteur de l'inclusion sociale des individus et de la cohésion sociale.



pôle musical Par ailleurs, le CRCH a impulsé le volet

Handicap du projet de résidence artistique « Musique et petite enfance » de Cadence,



en 2019

pôle musical régional. Celle-ci concernera, au sein de l'Apei Centre Alsace, les enfants de 0 à 6 ans du Camsp (Centre d'action médico-sociale précoce) à Châtenois.

Le CRCH participe également au **Réseau pratique musicale / handicap** créé fin 2020 et animé par Cadence. Il s'adresse aux professionnels confrontés aux guestions de pédagogie et d'enseignement des pratiques musicales.

# ► Création participatives & programmation d'événements culturels

# appels à création

En 2018 et 2019, participation, coordination et animation du projet d'exposition collective dans le cadre du festival Tentinabul'. Cette manifestation culturelle s'adresse au jeune public, en particulier issu des écoles et des ACM et des structures médico-sociales du secteur de Buhl (68). Ce festival permet d'allier une approche sensible du milieu naturel d'une vallée vosgienne à du spectacle vivant.





En 2018, création et coordination du projet de création en arts plastiques **Multiples**, dans le cadre du festival **Charivari!** De nombreuses structures médico-sociales, artistes, particuliers, écoles et collèges de la région participent à cette exposition collective.

En 2020, pendant le premier confinement, lancement du micro-projet Bonjour. Il s'agissait d'inviter le grand public à envoyer des messages aux résidents de structures médico-sociales en situation d'isolement, sur le

modèle d'un projet lancé par un partenaire du réseau, le Pôle culture santé Nouvelle Aquitaine. Une quinzaine d'échanges ont eu lieu dans ce cadre.

Toujours en 2020 et dans la continuité de Boniour, à l'automne cette fois, diffusion de **Correspondance**, appel à création d'art postal qui a pour but de mettre en relation des groupes issus de structures médico-sociales avec d'autres groupes (école, association, centre de loisirs, etc.). Les enveloppes transformées en œuvres d'art seront photographiées et mises en ligne, puis - quand la situation sanitaire le permettra – feront l'objet d'une exposition classique en 2021. Ce projet répond au besoin



# / ciné-débats

Les ciné-débats consistent à diffuser un film suivi d'un échange avec un réalisateur, un acteur, un expert, dans le but de sensibiliser, de créer du lien par l'image et du partage d'idées.

de Mulhouse.

En **2018**, lors du festival Charivari! **Défi Baîkal, au-delà de la lumière**, d'Olivier Weber, en présence de membres de l'association Vue (d') Ensemble et de joueurs de l'équipe de Hand fauteuil du SAHB, Sélestat Alsace Handball.

Thème abordé: handicap visuel et dépassement de soi.

En **2018-2019**, lors de la saison de l'Espace d'échanges culturels de L'Évasion, deux ciné-débats ont été organisés. Des partenariats ont été mis en place avec le GEM (Groupe d'entraide mutuelle) L'Échappée et le cinéma Le Sélect de Sélestat.

# The Commitments, d'Alan Parker.

Thème abordé: la culture comme levier de développement social et vecteur d'épanouissement personnel.

**12 jours**, de Raymond Depardon, réalisé à l'hôpital psychiatrique du Vinatier, à Lyon. Sont intervenus, lors du débat qui a suivi, une représentante de l'Udaf (Union départementale des affaires familiales), le directeur du pôle Autonomie habitat inclusif de l'Apei Centre Alsace et Georges Federmann, psychiatre militant. Thème abordé: psychiatrie, hospitalisation, liberté et vie.



En 2019-2020, lors de la saison de l'Espace d'échanges culturels de L'Évasion, quatre rencontres étaient prévues.

Avant-première du film **Hors Normes**, d'Eric Toledano et Olivier Nakache, les réalisateurs d'Intouchables, avec Vincent Cassel et Reda Kateb. Deux professionnelles du Centre Ressources Autisme Alsace sont intervenues lors du débat.

Thème abordé: accueil et insertion d'enfants et adolescents autistes.



La projection de «Chacun pour tous» a été précédée, à L'Évasion, d'un apéro-rencontre avec deux acteurs du film.

Apéro-rencontre autour de Chacun pour tous, de Vianney Lebasque. Le film a été projeté au cinéma Le Sélect après un apéro-rencontre à L'Évasion avec Vincent Chalambert et Clément Langlais, deux comédiens, par ailleurs en situation de handicap, qui ont joué dans le film et qui font partie du Théâtre du Cristal, dans la région parisienne. Ils étaient accompagnés d'Olivier Couder, directeur artistique du théâtre, impliqué dans la création d'une agence artistique pour comédiens extra-ordinaires. Thème abordé: cinéma et acteurs en situation de handicap.

Du fait de la crise sanitaire, les deux ciné-débats suivants ont été annulés. Le documentaire La Folie à l'abandon de Gérard Miller et Anaïs Feuillette devait être projeté en mars dans le cadre des Semaines d'informations sur la Santé mentale. Les Groupes d'entraine mutuelle L'Echappée de Sélestat et L'Azimut d'Haguenau étaient conviés pour le débat. En mai, en partenariat avec Le Sélect, Les Tanzmatten et Cadence, aurait dû avoir lieu la projection de **Celui qui chante** de Pierre Verdez. Le ténor Simon Parzybut aurait dû rencontrer le public lors du débat.

# ateliers et tables-rondes

En 2018, deux tables rondes ont été programmées dans le cadre du festival Charivari! dont **Autisme, changeons** la donne!, en présence de professionnels du Centre Ressources Autisme Alsace, de la Maison de l'Autisme de Mulhouse, de psychologues de l'Apei Centre Alsace et de Bénédicte Autier, directrice de la MDPH.



En 2018 toujours, accompagnement de l'Hôpital de jour de Sélestat. L'atelier arts plastiques et peinture de l'hôpital a produit une exposition baptisée **Couleurs réparatrices, peintres retrouvés** a eu un succès certain dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).

En 2018, enfin, réalisation d'un **atelier d'éducation à l'image** mené par un Groupe d'Entraide Mutuelle et une intervenante d'Alsace Cinéma.

En 2019 et 2020, a eu lieu le montage d'une programmation spécifique et partenariale dans le cadre des SISM. Les événements prévus en 2020 – le ciné-débat *La Folie à l'abandon* évoqué précédemment et le théâtre forum en partenariat avec L'Autre Scène et le GEM L'Échappée de Sélestat – n'ont pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire.

# ► Contribution au Schéma départemental de développement des enseignements artistiques du Département du Bas-Rhin 2020-2023

Enfin, le CRCH a participé activement en 2019 et 2020 à l'élaboration du Schéma départemental de développement des enseignements artistiques du Département du Bas-Rhin 2020-2023. Il a animé une réflexion collective autour des **enjeux d'inclusion et de droits culturels**.

Aux côtés d'autres acteurs culturels, comme Cadence, les Relais culturels, POLE SUD ou encore Musica, il a travaillé à une action de coopération sur le thème culture/handicap dans l'enseignement et les pratiques artistiques amateurs. Le Schéma a été adopté et est consultable en ligne :

ALSACE BASERIII GO DE VOS VIES

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

> ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
> ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES
> PRATIQUES AMATEURS

https://pratiquesartistiques.bas-rhin.fr/upload/documents/Ressources\_admi.\_et\_juridiques/SDPA\_CD67\_2020-2023.pdf

# ► Le CRCH au sein du réseau national @ \ tell a c S réseau

Le CRCH poursuit sa participation au réseau Entrelacs (Espace national de travail, ressources, échanges et lien entre Arts, Culture et Santé), dont il est l'un des membres fondateurs, qui rassemble sept structures réparties dans toute la France¹ et engagées dans le développement d'initiatives entre le domaine des arts et de la culture et celui de la santé au sens large. En 2018 et 2019, plusieurs rencontres entre les représentants de structures membres ont permis de poursuivre la structuration du réseau : élaboration d'une charte constitutive, rédaction du communiqué de presse, commande d'outils spécifiques de communication (logo, charte en Falc...).

En 2020, Entrelacs a permis:

- > L'essaimage du **projet Bonjour** pendant le premier confinement: collecte de messages destinés aux résidents en situation de handicap confinés, à laquelle le CRCH a participé.
- > La tribune intitulée **Souvenons-nous du futur : de l'utilité de l'expérience Culture et Santé dans les réflexions actuelles** qui a, lors de sa publication, touché près de 500 personnes sur le Facebook de L'Évasion. Disponible en ligne : https://www.l-evasion.fr/ressources/sinformer/actualites/souvenons-nous-du-futur/
- > Participation de la coordinatrice du CRCH aux **Rencontre(s) culture & santé en Val-de-Marne**, qui ont eu lieu en ligne, organisées par Arts & Santé La Manufacture, membre du réseau Entrelacs.

# ► Formalisation du réseau du CRCH

Au gré des Points info conseils, de la participation au moment de rencontres sur ce thème (forums), d'opérations événementielles (ciné-débats...), de développement de partenariats avec d'autres structures passerelles (Cadence, Le Récit...), un véritable **réseau Culture et handicap se tisse progressivement** en Alsace, en suivant l'objectif fixé en page 8 de la Convention pluriannuelle : « Mettre les acteurs en lien, favoriser les partages et fédérer les initiatives ».

Ce réseau gravitant autour du CRCH s'appuie également sur celui constitué au fil des années par L'Évasion grâce à ses autres activités (tournées des spectacles et des formations musicales de L'Évasion, rencontres lors des rendez-vous de l'Espace d'échanges culturels, ateliers animés par les plasticiens, Festival Charivari!, etc.).

# ► Développement du réseau des abonnés

Une politique de développement d'un réseau d'abonnés au CRCH a été mise en place fin 2019. Le réseau des abonnés comme noyau dur permet à la fois de **renforcer** l'adhésion au projet du CRCH, d'organiser une réponse calibrée en fonction des moyens disponibles et de compléter le plan de financement.

Ce choix a fait suite à une étude approfondie du fonctionnement d'autres structures similaires en France et en Alsace (qui fonctionnent toutes avec un système

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Arts et Santé La Manufacture (Ile-de-France), La Bulle Bleue (Occitanie), La Mécano – Ressources culture santé handicap et dépendance (Occitanie), L'Évasion – Centre Ressources Culture et Handicap (Alsace), interSTICES (Auvergne-Rhône-Alpes), Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine et Résonance contemporaine (Rhône-Alpes).

d'adhésion), ainsi que de structures tels que les fab lab (fonctionnant, pour certains, par le biais d'achat de crédits de temps).

Pour ne pas créer d'ambiguïté avec l'adhésion à l'Apei Centre Alsace, c'est le terme d'abonnement qui a été retenu pour le CRCH, sur conseil des juristes du syndicat employeur de notre association. Néanmoins, la philosophie s'approche d'une adhésion, c'est-à-dire d'une participation relativement symbolique permettant de marquer l'adhésion aux valeurs

Abonnements annuels	Tarifs 2021	
Structures		
(Collectivités, associations, entreprises)		
0 à 3 salariés	75 €	
4 à 14 salariés	150 €	
15 à 49 salariés	200 €	
50 à 99 salariés	300 €	
Plus de 100 salariés	500 €	
Plus de 200 salariés	800€	
Plus de 500 salariés	1000€	
Plus de 1 000 salariés	1300€	
Particuliers		
(sympathisants, artistes):	30 €	

d'inclusion des personnes en situation de handicap par la culture, et en pratique de formaliser un réseau plus identifié.

Le montant de l'abonnement reste accessible : c'est le nombre de salariés qui détermine le montant payé par les structures, entreprises, associations et collectivités. Les particuliers, sympathisants et artistes peuvent également s'abonner à un tarif symbolique de 30 €.

Mis en place à la fin de l'année 2019, avec notamment des documents de communication contenant toutes les informations nécessaires, les premiers abonnements ont été souscrits en 2020 : **Zone 51** (Sélestat), **Mémorial Alsace Moselle** (Schirmeck), **Lieu d'Europe** (Strasbourg), **Fondation protestante Sonnenhof** (Bischwiller), ainsi qu'un certain nombre de particuliers soutenant notre démarche.

En complément des services accessibles à tous (Points info conseils, veille d'actualités, recensement des activités et sorties accessibles, filmothèque spécialisée, sessions de sensibilisation, inscriptions aux formations, moments de partage d'expérience), l'abonnement annuel donne accès aux services supplémentaires suivants:

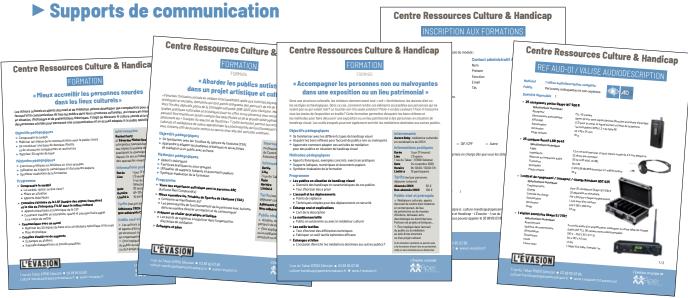
- > 10 heures d'accompagnement personnalisé
- > Emprunt et téléchargement des documents du centre de documentation
- > Valorisation de ses activités sur notre plateforme
- > Demi-tarif pour toutes les formations
- > Location de matériel dédié à l'accessibilité
- > Relais vers les dispositifs d'aide adaptés
- > Boîte à outils numérique (quides, tutoriels, etc.)
- > Temps conviviaux du réseau



ARTICLES reportages télévision radio brochure contacts COMMUNICATION PRESSE SUPPORTS plateforme réseaux sociaux

infolettre abonnés

Pour mieux communiquer, la dénomination **Centre Ressources Culture et Handicap** a été définitivement adoptée en 2019 et validée par l'ensemble des partenaires. Un nouveau mail a été créé : **culture-handicap@apeicentrealsace.fr.** 



Une gamme complète de supports a été créée (documents en Annexes 1-3 et 5-7).

3 supports expliquant le fonctionnement du CRCH :

une présentation générale du CRCH un flyer Point Info Conseils un schéma d'accompagnement.

5 supports pour les formations :

fiches formation, formulaire d'inscription questionnaire de satisfaction.

13 supports pour le fonds technique :

fiches matériel bon de réservation conditions générales de location.

3 supports pour les abonnements :

fiche explicative formulaire pour les particuliers formulaire pour les structures.

L'ensemble des supports est mis en ligne sur la plateforme du CRCH. Vitrine complète de l'activité, mais également source d'informations pratiques pour les usagers, celle-ci est régulièrement mise à jour et alimentée avec de nouveaux contenus répondant aux besoins exprimés lors des Points infos conseils notamment.

# **▶** Infolettres

En complément de ces outils, le réseau du CRCH est destinataire d'une infolettre publiée par L'Évasion pour relayer des activités culturelles, des formations, ou toutes autres informations directement dans les boîtes mails. Sur les 15 **mailings envoyées en 2020**, 11 comportaient au moins une actualité CRCH, voire pour certaines étaient entièrement dédiées au CRCH. Le ciblage des contacts a été effectué pour chacune des infolettres (entre 572 et 2 338 mails par envoi, à la fois grand public et professionnels évoluant dans le champ du handicap et de la culture).

Le **taux d'ouverture s'établit en moyenne** à **23** %, avec des pointes à 35,46 %, ce qui constitue de bons chiffres pour un canal de communication comme celui-ci.

C'est donc une progression par rapport à 2019, année durant laquelle 7 newsletters ont été envoyées, avec des taux d'engagement allant de 14 % à 30 %.

# **▶** Fichier Contacts

Notre fichier Contacts d'acteurs culturels et du champ médico-social du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sert quotidiennement, à la fois pour la communication de nos actions, mais aussi pour les actions opérationnelles du CRCH, tels que l'animation de réseau par exemple. Fin 2020, il comporte quelque 1 200 contacts dans le monde de la culture, et environ 800 dans le médico-social et de la santé. Cette deuxième partie est actuellement en cours de réactualisation et d'enrichissement.

Extrait de la newsletter de décembre 2020 de L'Évasion, envoyée à 2 338 abonnés.

### Consultable sur:

http://y8vs.mjt.lu/nl2/y8vs/585vo.html?hl=fr

### CENTRE RESSOURCES CULTURE & HANDICAP

### Le fonds documentaire s'enrichit



① L'Évasion

"100 idées pour mieux gérer les troubles de l'attention", un guide de Francine Lussier paru aux Editions Tom Pousse. "Psychotique", une bande dessinée de Jacques Mathis et Sylvain Dorange sortie chez La Boîte à Bulles. "Paroles de sourds, à la découverte d'une autre culture", une série de témoignages publiés par La Découverte. Et bien d'autres encore! La bibliothèque du Centre Ressources Culture et Handicap s'enrichit de quelque 40 livres, grâce au partenariat avec la librairie sélestadienne Pleine Page. A travers cette commande, nous marquons également notre soutien aux libraires de proximité, particulièrement touchés par la crise. Ainsi, nous proposons un panel d'ouvrages très différents afin de répondre aux besoins multiples des professionnels qui nous contactent pour offrir une meilleure accessibilité aux supports culturels ou aux particuliers intéressés par la thématique Art et handicap. Comme les autres livres du centre de documentation, ils pourront prochainement être consultés à L'Évasion et empruntés.

- En savoir plus.
- ▶ Contact: culture-handicap@apeicentrealsace.fr

### Prêts à utiliser et louer les gilets vibrants



Cinq gilets vibrants ont enrichi, le mois dernier, notre Fonds de matériel dédié à l'accessibilité. Ces gilets, qui permettent aux personnes sourdes et malentendantes de ressentir les basses fréquences, cassent les idées reçues autour de la non-possibilité pour les sourds de fréquenter des concerts ou événements musicaux. Pour une meilleure prise en main, le CRCH a organisé, en complément avec ses partenaires des musiques actuelles l'Espace Django (Strasbourg) et Zone 51 (Selestat), une formation en ligne. Un premier événement permettra au public de découvrir ce nouveau matériel avec le concert reporté de The Moorings, le 27 février aux Tanzmatten à Sélestat, organisé par Zone 51 et entièrement chansigné par Deux Mains sur Scène.

- ► En savoir plus.
- ► Contact: culture-handicap@apeicentrealsace.fr

## "Correspondance": créez et échangez!



Le projet Correspondance connaît un joli petit succès. Plusieurs groupes se sont dejà inscrits. Le principe? Vous êtes un groupe issu d'une structure médico-sociale, d'une école, d'un centre de loisirs, d'une association? Vous voulez écrire à un autre groupe d'adultes, d'adolescents ou d'enfants? En leur envoyant une enveloppe que vous aurez transformée en œuvre d'art? Et que votre enveloppe fasse ensuite partie d'une exposition? Il suffit de contacter le Centre Ressources Culture et Handicap qui vous trouve des correspondants!

- En savoir plus.
- ► Contact: culture-handicap@apeicentrealsace.fr



L'Évasion - Sélestat est en train de regarder Chacun Pour Tous.

ise L'Évasion 🚳 · 27 janvier 2020 · 🔇 Publié par Fran

### [CINÉ-DÉBAT-RENCONTRE]

C'est ce mardi soir! L'Évasion propose une soirée autour de "Chacun pour tous", comédie de Vianney Lebasque -- avec la présence exceptionnelle des comédiens Vincent Chalambert et Clément

- A 19h à L'Évasion: apéro-débat convivial avec les deux acteurs et avec Olivier Couder, directeur artistique du Théâtre du Cristal (95), qui est en train de monter une agence de talents extra-ordinaires. Gratuit. A 20h30 au Cinéma Le Sélect de Sélestat (juste à côté): projection
- du film suivie d'un nouvel échange. Tarifs: 5,90€, 3€ pour les personnes en situation de handicap.
- En attendant, petit apéro avant l'apéro avec cette vidéo de Brut, qui a rencontré Vincent Chalambert et Clément Langlais avec Ahmed Sylla au moment de la sortie du film.



VIDEO. "Soyons clairs, personne n'est normal". Ces acteurs ont transformé leur handicap en atout

# ▶ Réseaux sociaux

La communication du CRCH passe aussi par les réseaux sociaux. La page Facebook de L'Évasion comptait 1 531 fans et 1 688 abonnés au 1er décembre 2020. Elle a permis de partager 14 publications directement liés au CRCH en 2020. Par exemple, pour le ciné-débat Chacun pour tous, animé par le CRCH, 3000 personnes ont été touchées, avec 190 clics sur les liens et 60 réactions / partages.

# Presse

La presse régionale suit bien L'Évasion en général et le CRCH en particulier, avec des articles de plus en plus conséquents. Les journalistes couvrent particulièrement les événements grand public comme les ciné-débats animés par le CRCH, tel que le ciné-rencontre autour de Chacun pour tous.

SÉLESTAT Projection-débat autour du handicap

# « Chacun pour tous », une place pour tous!

Deux acteurs en situation de handicap qui ont joué dans le film « Chacun pour tous » et le directeur artistique de leur troupe de théâtre participent à la projection-débat programmée ce mardi par L'Évasion à Sélestat. Au cœur de cette soirée, la place du handicap dans la culture et la société.

dans la culture et la société.

W Q ue ce soit dans le film Chacun pour tous ou plus récemment dans Hors normes qui font, chacun, appel à des acteurs en situation de handicap, on se rend compte qu'il manque tellement peu de choses pour faire tomber les barrières! Ça fait du bien, ces portes qui s'ouvrent! Ça montre que les choses avancent! » s'exclame Françoise Digel, la chargée de communication de l'Évasion.

# Inspiré des Jeux paralympiques de Sydney

Inspiré des Jeux paralympiques de Sydney. Sa distribution inclut plusieurs acteurs en situation de handicap. OR aussi paralympiques de Sydney. Pour le rappeler. l'Esta artistique et culturel invite ce mardì à une soirée projection et débat autour du premier des deux films, en présence des deux acteurs en situation de handicap Vincent Chalabmert et Clément Langlais, et d'Olivier Couder, le directeur artistique de la troupe du Théâtre du Cristal dont li sont issu. Contes de l'accoupour tous s'inspire de l'histoire de l'équipe para-papique espagnole de base productions et les médailles d'or obtenues



Sorti en 2018, le film « Chacun pour tous » projeté ce mardi à Sélestat s'inspire des jeux paralympiques de Sydney. Sa distribution inclut plusieurs acteurs en situation de handica

Olivier Couder, directeur artistique du Théâtre du Cristal

## « Le plus puissant moven pour provoquer la rencontre »

Olivier Couder, quelle est la situation des personnes en si tuation de handicap dans la culture?

C'est l'histoire du verre à moitié « C'est l'histoire du verre à moitié vide ou à moitié plein. Bu termes d'accès à la culture, la prise en charge a conun des évolutions importantes. De plus en plus de festivals impliquent des personnes en situation de handicap. Dans le même temps, c'est toujours la même mécanique d'exclusion qui est à l'œuvre. Dans le grand public comme chez de nombreux professionnels, la méconnaissance continue de régner. Cela étant dit, on observe aussi une saine curiosité et moins de réticences. »



Quel est le rôle de la culture dans le changement de regard sur le handicap?
« Cesont des gens dont les actes n'ont pas de sens, des personnes imprévisibles, violentes... Les préjugés, les clichés sont encore très présents. Tout ce qui permet de changer le regard sur le handicap est précieux. Il n'y a pas de mellleur reniéde que d'être confronté à des personnes en situation de handicap. Des films comme Chacun pour tous ou Hors normes sont importants parce qu'ils légitiment la place des personnes en situation de handicap dans la culture. El la culture est le plus puissant moyen pour provoquer la rencontre. »

POUTQUOI créer une « agence artistique pour comédiens extra-ordinaires » ?

\*\*La tendance lourde veut que les personnes en situation de debat gratuit à 19 h à L'Evasion. Projection suivie d'une rencontre avec les acteurs de la troupe du Théâtre du Cristal, Vincent Chalambert et à Clément Langlais, et son directeur artistique. Olivier Couder, à 20 h 30 au cinéma Le Sélect. Billetterie au cinéma.

\*\*Description\*\*

\*\*Pourquoi créer une « agence artistique pour comédiens extra-ordinaires » ?

\*\*La tendance lourde veut que les personnes en situation de handicap dans les distributions. Nous trouvons cela choquant de la chalamber et à Clément Langlais, et son directeur artistique. Olivier coude, a 20 h 30 au cinéma appel aux mécèmes. L'agence devrait être lancée au courant de l'année. »

# Voici d'autres exemples :

# **DNA et L'Alsace**

La presse aime particulièrement aussi les faits de société, les sujets qui font réfléchir. Cela a été le cas lors de la résidence de deux comédiens de la Cie Frédéric Naud, venus de Toulouse, pour une résidence de création autour de leur futur spectacle Marcel Nuss... Ils ont non seulement visité les lieux de vie de l'écrivain Marcel Nuss, essayiste et militant pour le droit à la sexualité pour les personnes en situation de handicap, voire de polyhandicap comme lui, originaire d'Alsace, mais ont aussi rencontré des personnes en situation de handicap dans deux foyers d'accueil spécialisé et médicalisé de l'Apei Centre Alsace pour échanger sur leur vision de la vie intime et sexuelle.



# Enrichir la vision du handicap et de la sexualité



# Au Castel aussi, on s'aime



### Pour «Marcel Nu...» ou pour un prochain spectacle

# France Bleu Alsace

En ses murs, l'Evasion compte aussi un Centre Ressources Culture et Handicap. Un acteur de l'accès à la culture pour tous. Par son biais, l'Évasion propose ses services aux structures médicosociales afin qu'elles développent des projets artistiques et apporte également des conseils aux établissements culturels pour aider à l'amélioration de l'accueil des publics handicapés,



France Bleu Alsace, lors d'un reportage de la série Récit de baladeur diffusée pendant le journal du matin, en novembre 2020, a consacré l'un de ses quatre directs à L'Évasion au CRCH. Un reportage à lire et à écouter ici:

https://tinyurl.com/yaw45r7x

## LE MAG France 5

DE LA SANTÉ Enfin, le Magazine de la Santé, sur France 5, avait passé, fin 2019, une journée à L'Évasion, un reportage qu'ils avaient consacré aux musiciens. Ils devaient revenir en décembre 2020, pendant une semaine, pour approfondir toutes les activités de L'Évasion, et parler notamment du CRCH. Malheureusement, à cause de la pandémie, le sujet a été reporté au printemps 2021.



résultat

BUDGET

recrutement

baisse recettes propres

BILAN FINANCIER

ABONNEMENT subvention

PRÉVISIONNEL conseil juridique

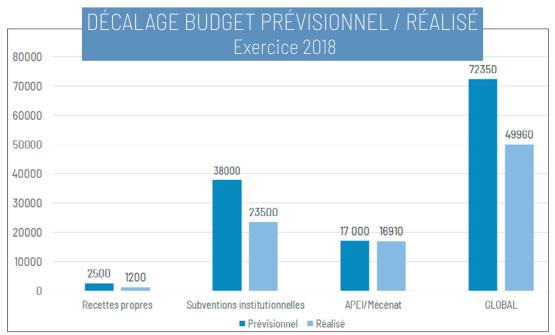
DIVERSIFICATION

# ► Décalage entre le prévisionnel et le réalisé

Lors de la signature de la convention, le prévisionnel réalisé sur trois ans faisaient état de soutien des collectivités à hauteur de :

10 000 € par an pour la Drac 7 000 € par an pour la Région Grand Est 7 000 € par an pour le Département du Bas-Rhin 7 000 € par an pour le Département du Haut-Rhin 7 000 € pour la Ville de Sélestat.

Si la Région n'a finalement pas été signataire de cette convention, seuls les engagements de la Drac et du Département du Bas-Rhin ont été maintenus à la hauteur de ce qui avait été annoncé et adossé dans les budgets prévisionnels de la convention. La Ville de Sélestat a diminué sa participation de 7 000 € à 3 000 €, de 2017 à 2020 inclus. Le Département du Haut-Rhin, après être descendu à 3 500 € en 2017 et 2018, a à nouveau augmenté son soutien à 5 000 € en 2019.



Comme le montre ce diagramme, le **budget prévisionnel 2018** était de 72 350 € tandis que le bilan financier fait état de  $49\,960\,$ € dépensés. Sur les subventions, une baisse de  $14\,500\,$ € est observable entre le prévisionnel ( $38\,000\,$ €) et les sommes obtenues ( $23\,500\,$ €). De la même manière, le **budget prévisionnel 2019** est passé de  $65\,850\,$ € à  $50\,000\,$ €, tandis que le bilan financier fait état de  $51\,936\,$ € dépensés. Sur les subventions, on observe une baisse de  $10\,000\,$ € entre le prévisionnel et les subventions obtenues ( $47\,000\,$ € attendus,  $38\,000\,$ € reçus). Dans le détail, le décalage aurait pu être plus défavorable, mais un travail de diversification des financeurs a permis d'être à l'équilibre. Le **budget 2020** est en cours de réalisation. Il sera fourni ultérieurement.

# **▶** Diversification et hausse des subventions publiques

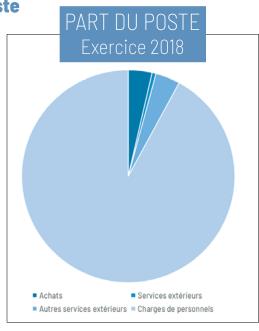
Face à la situation de baisse de soutien public constaté en 2018, une diversification des recettes a été opérée dès 2019 avec la participation de la DRDDJS (Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale) à hauteur de 4 694 € et une subvention exceptionnelle du ministère de la Culture

sur le fonds spécial dédié à l'accessibilité du spectacle vivant de plus de 20 000 €, ce qui a permis de garder le projet à flot, une recherche de financement néanmoins chronophage pour le développement de la mission Ressources.

En 2020, le Département du Bas Rhin a pu apporter un double soutien, émanant à part égale des lignes Culture (7000 €) et Solidarité (7000 €), concrétisant ainsi un soutien transversal en adéquation avec la nature du projet de Centre Ressources Culture et Handicap. De même, un crédit non reconductible (CNR) de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a été obtenu fin 2019, et déployé sur les budgets 2019 et 2020. Fin 2020, un nouveau CNR a été accordé. Ces crédits ont été réservés pour 2021 en raison de la situation sanitaire. Le poste de coordinatrice, qui a débuté en septembre 2020, est directement soutenu financièrement par l'Apei Centre Alsace à hauteur de 15000 €, en sus des frais de fonctionnements de L'Évasion, auxquels l'Apei participe également.

► L'animation de la mission : la part du poste

La nature des missions du CRCH nécessite prioritairement du **temps de travail**. Comme on peut le voir sur ce camembert, le poste d'animation représente la quasi-totalité des dépenses en 2018. Cette observation, particulièrement éloquente, peut être effectuée sur 2018 car le coordinateur était alors en poste tout au long de cette année. Pour des raisons d'incompatibilité de profil avec la mission d'animation du CRCH autant que financières, le poste mis en œuvre fin 2017 n'a pas été reconduit et a pris fin en mars 2019. Le coût du poste, auquel s'ajoutait les indemnités de précarité liées à la fin du CDD, ne permettaient pas, au regard des



moyens disponibles, de procéder à un nouveau recrutement dans l'immédiat. Le poste a en conséquence été gelé. L'animation du projet s'est poursuivie par la directrice de L'Évasion, renforcé par la chargée de communication dont le poste a évolué sur une partie ressources à partir de mai 2019, et la participation de la coordinatrice de l'Espace d'échanges culturels et de son équipe de travailleurs en situation de handicap, notamment sur les opérations événementielles ou de formation. Ainsi, l'année 2019 a été consacrée à la poursuite de l'action autant qu'au remontage du poste de coordination.

2019	Temps de travail	Equivalent heures	%
	Chargé de mission 3 mois	250	16 %
	Direction	250	16 %
	Communication	210	14 %
	Espace d'échanges culturels	115	7%
	Travailleurs en situation de handicap	200	13 %
	Administratif (secrétariat)	10	1%
	Stage	500	33 %
	Total	1535	100 %

En 2020, l'animation du projet s'est poursuivi de la même manière jusqu'au recrutement de la nouvelle coordinatrice au 1er septembre, sur un poste à 80%.

# ► Nécessité des recettes propres... sur le long terme

Face au manque de moyens, la nécessité de recettes propres pour la mise en œuvre des missions du CRCH s'est affirmée, ce qui a donné lieu à la mise en place d'un **système d'adhésion/abonnements** à la toute fin de l'année 2019. Une analyse comparative du fonctionnement de structures aux missions similaires, notamment au sein du réseau Entrelacs, mais aussi d'autres structures locales, a permis de conclure que toutes font appel à un système de participation financière des adhérents / membres / clients. Les structures ne faisant pas appel à ce type de ressources font partie de dispositifs de soutien à plus grande échelle de type CRMA (Centre de ressources des musiques actuelles, environ 25 000 € par an de soutien du Conseil départemental 67) et souvent abrité par des structures mères permettant la mutualisation.

Cet état des lieux a été complété par une mission de conseil juridique via Nexem, syndicat employeur de l'Apei Centre Alsace. A l'issue de cette expertise, une politique d'abonnements venant compléter les entrées du CRCH a été mise en place. Ainsi, le terme « abonnement » a été préféré à celui d'adhésion afin de ne pas apporter de confusion juridique avec l'adhésion à l'association mère, l'Apei Centre Alsace.

Au-delà d'une contribution financière, il s'agit de **donner du poids et une valeur** à l'adhésion des membres du réseau que nous souhaitons développer pour renforcer notre degré d'accompagnement pour certains projets, tout en conservant une capacité de réponse pour les structures non abonnées, mais intéressées par la démarche.

La vente de certains services permet également des ressources propres. C'est le cas des formations dans une certaine mesure, notamment parce que le CRCH n'est pas organisme de formation. Les **tarifs sont volontairement accessibles à tous** (100  $\in$  pour les non-abonnés,  $50 \in$  pour les abonnés). Ce sera aussi le cas à l'avenir de la location de matériel.

Il est à noter que l'objectif d'accroissement des recettes propres à travers les abonnements mais également la vente de services (formation, location matériel) ne peuvent constituer qu'une **participation au budget global** et demande un **temps relativement long pour se structurer**, comme par exemple Eco Manifestation Alsace, longtemps abrité par Zone 51.

# ► En 2020: crise sanitaire et nouveau recrutement

Faisant suite à une **recherche active de fonds** pour ouvrir un poste pérenne en 2019 et une **consolidation du soutien associatif de l'Apei Centre Alsace** via une participation directe au budget en plus des charges indirectes sur cette mission fondamentale, un recrutement a pu avoir lieu en 2020. La coordinatrice, Aurore Boby, a pris ses fonctions sur un poste à 80 % à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Du fait de la crise sanitaire et de l'arrivée en poste de la coordinatrice au dernier trimestre, les recettes propres n'ont été générées qu'à l'occasion d'une seule formation et de quelques abonnements, alors que les recettes ambitionnées concernaient plusieurs formations, une quant ité plus importante d'abonnements, des prestations d'accompagnement personnalisé et de la location de matériel lié à l'accessibilité.

# Centre de ressources de L'Évasion : rapprocher les mondes de la culture et du handicap

Quatre ans après sa création, le Centre ressources culture et handicap (CRCH) de L'Évasion veut franchir un palier. C'est la mission d'Aurore Boby, coordinatrice du CRCH depuis septembre.





4 mars 2021

Sa création a permis de clarifier la situation, de mieux cadrer le fonctionnement. En 2017, le Centre ressources culture et handicap (CRCH) a été créé à L'Évasion, à Sélestat. Avant cette date, la structure répondait déjà aux demandes, mais de manière informelle. Depuis, la CRCH a pour objectif de mettre en rapport professionnels de la culture et du médico-social.

Cela marche dans les deux sens: comment faciliter l'accès à un spectacle à une personne souffrant de handicap ou alors comment permettre à des personnes handicapées de pratiquer la peinture, la musique...

Dans les deux cas, l'Évasion était sollicitée par des professionnels dans toute la région et s'efforçait de répondre aux demandes, qu'il s'agisse d'une compagnie de théâtre désireuse de se lancer dans l'audiodescription de son spectacle ou d'un IME qui souhaite accueillir un artiste.

# Des moments de rencontre

Pour franchir un cap, la structure accueille Aurore Boby, depuis le mois de septembre. Coordinatrice du CRCH, elle entend faire de L'Évasion un «acteur incontournable» dans le rapprochement entre les deux mondes. «L'idée, c'est déjà de recenser sur notre site internet tout ce qui existe dans la



Aurore Boby, équipée d'un gilet vibrant pour les personnes malentendantes. Photo DNA / CT

pratique de sorties culturelles», explique la jeune femme.

Aurore Boby souhaite aller plus loin et organiser des moments de rencontre entre professionnels du médico-social et de la culture. «En ce moment, avec la crise sanitaire, c'est compliqué mais on espère pouvoir faire quelque chose au printemps. En petit comité si nécessaire.» Au mois d'octobre, le CRCH remettra ça à l'occasion d'une journée nationale handicap et création artistique. «Le CRCH bénéficie d'un réseau, qui gravite autour de L'Évasion, mais c'est peu formalisé. On veut le rendre plus visible», grâce à ces rendez-vous réguliers. «On est là pour répondre aux attentes des professionnels.»

Pour jouer pleinement son rôle de centre de ressources, le CRCH veut proposer à la fois de l'information, compilée pour les professionnels, alimenter un blog en billets thématiques, gérer et enrichir le fonds bibliothécaire, mettre à disposition des ouvrages, du matériel. «Pour le concert des Moorings, qui a dû être reporté, on devait fournir les gilets vibrants et les boucles magnétiques. Ce sont des équipements qui permettent aux personnes malentendantes de le vivre pleinement.»

# Créer un projet culturel n'est pas insurmontable

Pour la professionnelle, ce n'est pas si compliqué ni cher de mettre en place les éléments permettant d'accueillir les personnes en situation de handicap. «On veut dédramatiser le sujet, en expliquant comment gérer la signalétique, l'accueil des différents publics.» Des formations de deux heures sont aussi proposées, sur la manière de créer un projet culturel, travailler avec un public sourd, atteint d'autisme, comme danser avec un corps différent...

Dans l'autre sens, le CRCH veut aussi sensibiliser les professionnels du handicap, pour leur montrer que créer un projet culturel n'est pas insurmontable, à la condition de bien le concevoir et de prévoir les conditions spécifiques d'accompagnement. «On veut donner la petite impulsion pour démarrer le projet. Le but c'est de donner envie aux professionnels d'aller plus loin, certains ont le déclic et tentent des choses par eux-mêmes», sourit Aurore Boby.

**Cyril TROMSON** 

# **CV** express

Âgée de 29 ans, Aurore Boby est titulaire d'un master 2 Expertise et médiation culturelle, obtenu à l'université de Lorraine. Elle s'est spécialisée dans les questions touchant le public en situation de handicap. «Mon mémoire traitait de l'accès à la culture de personnes en situation de handicap visuel, c'est un sujet qui me passionne depuis mes études.»

### Médiatrice culturelle, puis du patrimoine

Avant de rejoindre L'Évasion en septembre, cette Doubiste d'origine a travaillé deux ans au Centre Pompidou de Metz comme médiatrice culturelle puis un an et demi auprès d'Archéologie Alsace, en tant que médiatrice du patrimoine. L'occasion de participer à la création de la ferme d'Argentin, à Lièpvre, en collaboration avec les Tournesols.



# dynamique TERRITOIRE évaluation indicateurs moyens échanges PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX IDENTIFIÉS

ALSACE GOUVERNANCE
objectifs transversalité
COPIL 2020 mobilisation

Ces trois années sont riches d'enseignement. Elles ont permis d'identifier les enjeux primordiaux pour l'avenir du CRCH, enjeux qui seront pris en compte dans les perspectives 2021 annoncées ensuite :

# ► Les moyens face aux objectifs

Comme évoqué précédemment, les financements publics ont été réduits par rapport au budget prévisionnel en annexe de la convention : baisse des crédits attendus, non mobilisation de financeurs potentiels (Région Grand-Est), ce qui a **fragilisé le développement du projet**.

Les moyens donnés jusqu'à présent ont orienté le développement du CRCH vers la **mise en place progressive de moyens d'autofinancement** (abonnements, formations, futures prestations...). Pour l'instant, l'argent généré par l'autofinancement reste largement minoritaire dans le budget, d'autant plus fragilisé par le contexte sanitaire de l'année 2020, mais aussi et surtout parce que nos tarifications sont volontairement peu élevées dans le but de rester accessibles, voir même symboliques – comme c'est le cas pour les abonnements.

Néanmoins, le constat est flagrant : chaque mission de CRCH demande plus de moyens pour son développement, notamment en **temps de travail**, lequel pour l'instant est plafonné à un poste à 80 %.

Les besoins et attentes du terrain seront forcément encore plus nombreux avec le renforcement de la communication, phénomène qui sera accentué en 2021.

# ► Un déficit de notoriété?

Le CRCH a été d'abord créé dans l'optique d'une reconnaissance et d'un soutien à une mission déjà menée partiellement mais de façon non structurée par des conseils et un apport d'expertise auprès d'autres acteurs sur la question art/handicap. C'est pourquoi, lorsque le CRCH a été mis en place officiellement à travers la convention, le **besoin** était déjà existant et la nécessité de communiquer largement n'était pas nécessaire. La mise en place d'une communication spécifique était envisagée à l'issue de la structuration de ce nouveau service calibré.

Dans un second temps, c'est la **vacance de poste**, qui impactait forcément la capacité de réponse face aux sollicitations déjà présentes en continu, qui a en effet davantage été une période de restructuration et de mise en place d'outils de communication (cf. partie bilan) que de diffusion massive de ceux-ci. Néanmoins, les moyens de communication globaux de L'Évasion ont en continu relayé l'activité du CRCH (Facebook, infolettres, etc.). L'année 2020 marque logiquement une montée en puissance sur ce point avec l'arrivée de la nouvelle coordinatrice, et logiquement un regain de notoriété et de sollicitations.

# ► La dynamique territoriale

Il a pu exister une confusion entre le rayonnement souhaité du CRCH (interdépartemental, donc alsacien) et l'implantation géographique de L'Évasion à Sélestat. Il y a eu une incohérence entre le pé rimètre du projet et les modalités de suivi et d'organisation de la gouvernance.

En clair, même si L'Évasion est basée à Sélestat, le projet du CRCH englobe bel et bien toute l'Alsace. Pour preuve, il ne faut pas forcément venir à Sélestat pour bénéficier des services du CRCH :

- > Les services sont accessibles en distanciel (mail, téléphone, visioconférence, etc.).
- > Les partenaires du champ culturel ou médico-social gravitant dans notre réseau sont **alsaciens, du nord au sud**.
- > L'information sur les ressources et les activités accessibles centralisées sur notre site internet recouvrent **tout le territoire alsacien**, voire au-delà.
- > Mais aussi et surtout, **le déploiement des actions sur le territoire est déjà une réalité**: les participants aux formations sont issus de toute l'Alsace, voire du Grand Est. Cela sera de plus en plus systématique. Par exemple, une même sensibilisation sera donnée successivement dans le sud, au centre et dans le nord de l'Alsace.

Sans que cela soit contradictoire, il est très intéressant en termes de maillage territorial et de rayonnement d'une plus petite collectivité sur tout le territoire alsacien qu'un projet de cette nature s'implante à Sélestat et plus globalement en Centre Alsace, tout comme le Frac Alsace et l'Agence Culturelle du Grand Est.

Les services offerts par le CRCH sont, de fait, par l'implantation géographique, **plus facilement accessibles** aux structures sélestadiennes et du Centre Alsace. Néanmoins, cette relation de proximité CRCH - Sélestat doit être renforcée à l'avenir, car le CRCH est un véritable atout pour la Ville et sa politique culturelle.

# ► La gouvernance : mobilisation et nécessaire transversalité des partenaires

Depuis les premières réunions de préparation de la Convention et encore après la signature de l'accord multipartite, une démobilisation de certains acteurs institutionnels a été constaté, notamment par l'absence lors de différentes réunions. Comme son nom l'indique, le CRCH est au carrefour de la Culture et du Handicap. Or, les interlocuteurs du CRCH au sein des collectivités sont jusqu'à présent positionnés presque quasi-exclusivement du côté culturel, ce qui ne répond pas à l'enjeu du CRCH qui est d'intervenir tant auprès du secteur du handicap que du secteur culturel.

Face à ce constat, nous avons travaillé à une meilleure identification des personnes ressources des collectivités signataire, ce qui a abouti – entre autres – à la présence renforcée des partenaires au **Comité de pilotage de bilan et perspectives** du 7 décembre 2020 (liste des participants en note <sup>1</sup>, page 9).

La convention 2017-2019/20 implique l'organisation, chaque année, d'un comité de pilotage. Or, cet **unique rendez-vous annuel n'est pas suffisant** alors que son rôle est essentiel. Comme l'indique la convention, il a « pour vocation de suivre l'exécution de la présente convention », et « permet de mener des débats contradictoires et éventuellement de proposer des réajustements ou des orientations nécessaires ».

Présenter un bilan annuel aux élus signataires de la convention est bien sûr nécessaire. Il manque néanmoins un positionnement politique plus clair, des perspectives, ainsi qu'une relation de proximité avec les techniciens des différentes collectivités prenant la forme de moments d'échange et de rendez-vous réguliers.

# ► Une fragilisation du projet global de L'Évasion

Comme évoqué plus haut, le CRCH était d'abord un moyen de reconnaître une action déjà existante de L'Évasion et de la soutenir. Mais vu les enjeux, ce sont des **missions exponentielles** qui ont été indiquées dans la convention, lesquelles selon le degré d'interprétation peuvent amener à des actions bien différentes. Ces ambitions, très fortes, ont nécessité le recrutement d'un coordinateur, ce qui a participé à fragiliser le projet global de L'Évasion en **alourdissant sa masse salariale** sans que le soutien financier puisse suffire.

# ► Les indicateurs d'évaluation de la Convention

Parallèlement, il n'existait **aucun indicateur précis** permettant un diagnostic objectif et factuel dans un cadre prédéfini et accepté par chacun des signataires. En effet, le conventionnement actuel fait état des actions à engager pour chaque mission du CRCH dans l'annexe II. Si l'Article 10 fait mention de la nécessité d'évaluer l'atteinte des objectifs et l'impact des actions entreprises, en revanche, il n'y a aucun détail concernant la manière d'évaluer concrètement l'ensemble. Le passage en revue du plan d'action, trop peu détaillé, n'est pas suffisant pour une évaluation. Tout naturellement, ce flou complexifie les opérations de bilan et de suivi, et leur transmission aux signataires de la convention. Cela a conduit à des frustrations de part et d'autre, relatives aux attentes très fortes et à l'appréciation personnelle de chacun des participants aux réunions.

# ► La question de l'espace

L'espace disponible pour l'activité en développement du CRCH n'est actuellement pas optimal. En dehors du bureau en open space de la coordinatrice, cette mission **manque d'espace** pour les rendez-vous, la mise en place d'un espace documentation/consultation de la bibliothèque, le stockage/ maintenance du matériel d'accessibilité, l'organisation de formations ou de sensibilisations dans les locaux, etc.

Si l'Apei Centre Alsace développe aujourd'hui un projet de réimplantation de L'Évasion, il s'agit d'un projet à long terme. En attendant, une réflexion devra être menée pour savoir si d'autres espaces peuvent être mis à disposition ailleurs. Des échanges avec la Ville ont déjà eu lieu, des transversalités et complémentarités avec d'autres acteurs peuvent être imaginées (CRMA, Maison des Aînés et des aidants, etc.).

# ► Temps participatif du Comité de pilotage 2020

À la suite de la présentation orale du bilan des réalisations ainsi que des problématiques et des enjeux, les personnes présentes au comité de pilotage du 7 décembre 2020 ont été invitées à s'exprimer selon la **méthode Métaplan sur la base de 4 types de réactions possibles**. Les remarques collectées et discutées à cette occasion sont détaillées en page suivante.

# ► Ce qui crée l'enthousiasme

- « Belle plateforme construite sur ces deux dernières années.»
- « L'accessibilité de la culture aux personnes en situation de handicap. »
- « La singularité de la structure et son implantation à Sélestat. »
- « Bilan et réalisations : important et très complet en 3 ans ! »
- « Missions et objectifs du CRCH ayant peu à peu gagné en clarté et en cohérence. »

# ► Ce qui dérange

« Manque encore la dimension de fédération des acteurs. » Réponse : il existe un réseau informel très important gravitant autour de L'Évasion, tant que le médico-social que dans le domaine culturel, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale, du fait

culturel, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale, du fait des activités variées de la structure. Un des enjeux de 2021 sera en effet de formaliser ce réseau.

- « Inadéquation moyens / objectifs. »
- « Absence de certains financeurs publics : ARS, Région... »

Qu'en pensez-vous?



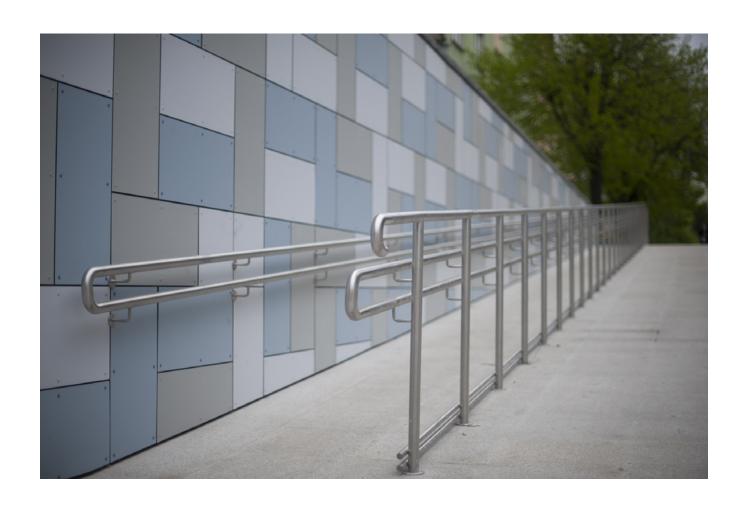
# ► Ce qui surprend

« Tout ce que j'ai appris sur le Centre et qui mérite d'être porté davantage à la connaissance de personnes et d'institutions. »

Note: cette remarque concerne davantage la question des partenariats potentiels que la question de la communication.

# **►** Ce qui questionne

- « Pérennisation des moyens par rapport aux objectifs à plus long terme »
- « Les défis à relever : l'accroissement, la dynamique territoriale, la notoriété »
- « La question de l'abonnement pour des partenaires associatifs (de petite envergure) pour qui cela peut être une contrainte. » Réponse : pour l'instant, le CRCH n'a pas constaté ce type de difficulté, mais y sera particulièrement attentif à l'avenir.
- « Quelles sensibilisations pour amener le domaine de la santé à la culture? Le chemin inverse semble moins compliqué. » Réponse : c'est un constat que le CRCH fait également. Une réponse de type sensibilisation permettra de répondre à cet enjeu en 2021.
- « La pertinence du portage du CRCH par l'Esat est à questionner à moyen/long terme. ». « Une certaine indépendance permettrait d'être mieux identifié, mais aussi de mobiliser des financements plus facilement, car actuellement certains financeurs peuvent être réticents à financer le CRCH quand il finance déjà l'Esat, où à financer le CRCH avec le doute éventuel que cela vienne en réalité soutenir les autres missions de l'Esat. » Réponse : si on prend l'exemple d'Eco Manifestation Alsace, on voit que de longues années au sein de l'association Zone 51 ont été nécessaires avant son autonomisation. Actuellement, le modèle économique du CRCH est trop fragile pour envisager cela. Toutes les fonctions-supports absolument indispensables à son existence sont celles de L'Évasion / de l'Apei Centre Alsace (comptabilité, communication, moyens matériels, etc.). Même une augmentation du budget actuel et un doublement du poste actuel ne rendrait pas raisonnable une autonomisation du CRCH dans les quelques années à venir. Depuis sa création officielle en octobre 2017, c'est donc l'Apei/l'Esat qui soutient le CRCH, et non l'inverse.
- «Les moyens à mettre en œuvre pour réduire le déficit de notoriété. » Réponse : des pistes se dessinent comme la mobilisation des élus, la communication auprès des associations de maires du CD 67, la présence de la coordinatrice aux Rendez-vous de l'Autonomie (notamment pour participer aux échanges dans le cadre du Schéma de l'autonomie), etc.



**événements fédérateurs** tête de réseau **moyens** 

PERSPECTIVES

appui 2021 axes

LABORATOIRF GOUVERNANCE

ressources soutien technique

COMPÉTENCES enjeux

Une bonne partie des sujets évoqués pendant le temps participatif font parfaitement écho aux perspectives dessinées pour l'année 2021. Ces perspectives sont le fruit des demandes recueillies sur le terrain, mais aussi d'entretiens dirigés et d'échanges menés à l'occasion de la prise de poste de la nouvelle coordinatrice du CRCH avec différents interlocuteurs au sein des collectivités <sup>6</sup>.

En plus de faire vivre l'existant, tel que détaillé dans la partie bilan, les priorités suivantes sont envisagées à partir de 2021. Certaines ont été précisées à l'occasion du Comité de pilotage.

# axes à renforcer

# 1. La gouvernance

# ▶ Instauration de plusieurs niveaux de travail partenarial

- Un comité de pilotage annuel (instance politique)
- **Plusieurs comités techniques** annuels de manière à renforcer les liens avec les techniciens des collectivités et à bénéficier de leurs conseils
- Un **comité d'experts**, qu'il s'agit de créer. Il sera constitué de professionnels de la culture, de professionnels du médico-social ainsi que de personnes en situation de handicap, et permettra de discuter et d'appuyer les décisions et les orientations du CRCH. Le rythme des réunions est à définir et s'adaptera aux besoins. Les personnes présentes au comité de pilotage du 7 décembre 2020, ainsi que les techniciens des collectivités, seront sollicitées dans le courant de l'année 2021 pour identifier les personnes ressources.

# ► Rédaction d'une nouvelle Convention pluriannuelle 2022-2024

L'année 2020 n'ayant pu permettre, du fait de la crise sanitaire, la rédaction d'un nouveau conventionnement, la rédaction d'un nouvel avenant était dans un premier temps envisagé pour 2021. Après discussion, il semblerait que cela ne soit pas nécessaire : les subventions des différentes collectivités pourront être accordées par le biais de demandes de subventions classiques.

L'année 2021 sera en revanche dédiée à la **rédaction collaborative** d'un nouveau conventionnement triannuel (2022-2024). La méthodologie suivante est établie au courant du comité de pilotage selon un consensus :

**Temps imparti.** Premier semestre 2021, avec un objectif de signature en juin (voire en septembre au plus tard). Une vigilance importante doit être portée aux échéances électorales.

- > M. Pierre Vogler, conseiller Action territoriale et Politiques interministérielles pour les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à la Drac Grand Est
- > Mme Esther Weiss, coordinatrice de l'équipe Accueil de la MDPH du Haut-Rhin
- > Mme Stéphanie Bund, chargée de mission Développement des publics au sein de la Direction de l'Éducation, de la Culture et des Sport au Département du Haut-Rhin
- > Mme Fanny Wilhelm, référente territoriale sur le secteur de Sélestat, mission Culture Tourisme au Département du Bas-Rhin
- > Stéphane Machi, directeur pôle Attractivité et Épanouissement de la personne, Ville de Sélestat.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les entretiens ont eu lieu avec:

Forme des échanges. Plusieurs réunions du comité technique, et une réunion de validation du comité de pilotage. L'avis consultatif du comité d'experts est envisageable.

Animation des réunions et suivi de la rédaction. Coordinatrice du CRCH.

**Méthode.** Travailler à partir de modèles de convention existants. Partir des enseignements tirés du premier conventionnement pour fixer les objectifs du second (par exemple, les indicateurs d'évaluation). Clarifier les attentes de chacune des parties en présence. Les documents travaillés figureront dans un espace en ligne accessible à tous.

**Participants à la rédaction.** La Drac, la CEA et la Ville de Sélestat. Les personnes présentes au Comité de pilotage du 7 décembre précisent qu'il est important de mobiliser également l'ARS et la Région pour ce nouveau conventionnement. Le développement de la formation et le caractère plus concret des actions dans le domaine du handicap permettront surement d'ouvrir à nouveau le dialogue.

# Enjeux.

- > La **représentativité des techniciens** chargés de la culture et des techniciens chargés de l'autonomie pour chacune des collectivités.
- > Un **comparatif** avec d'autres structures ressources, notamment celles membres du Réseau Entrelacs, est important à réaliser pour préparer ce nouveau conventionnement (actions, nombre de postes, budgets annuels...).
- > Il est conseillé au CRCH de s'inspirer de ce qui a été fait pour le nouveau conventionnement du Pôle régional musical Cadence : **dessiner trois scénarios** budget/missions. Sur cette base claire, les partenaires présents pourront parler concrètement de la répartition des moyens.

# 2. Les moyens au regard des enjeux

Comme dit précédemment, le travail autour des moyens est nécessaire pour accompagner comme il se doit le déploiement du CRCH :

- > Mettre en œuvre d'avantage nos méthodes d'autofinancement (locations de matériel, abonnements, formations, etc.),
- > Renforcer et pérenniser des financements accordés par les partenaires institutionnels,
- > Diversifier le plan de financement actuel en re-mobilisant Région Grand Est et ARS.

# 3. Les informations et les ressources disponibles

Si notre site internet est à présent fonctionnel, il est nécessaire de l'alimenter plus massivement à deux niveaux notamment :

- Le **référencement des ressources qui existent déjà sur le territoire alsacien** (livres sur la thématique culture/handicap des bibliothèques municipales et départementales, matériel varié, ressources culturelles itinérantes...).
- L'enrichissement des activités et pratiques artistiques accessibles en référençant ce qui existe partout en Alsace, et dans tous les domaines culturels possibles. Cela permettra de valoriser les acteurs s'impliquant dans la création d'une offre culturelle accessible mais aussi de progressivement devenir un outil

fiable, centralisant l'information pour les personnes en situation de handicap, leurs entourages et les personnes qui les accompagnent.

# 4. Aider nos publics à mieux cerner le rôle d'appui du CRCH

Dans la continuité des outils de communication créés, il s'agit de diffuser nos supports et documents dans des points relais stratégiques. Il s'agit aussi de tout mettre en œuvre pour que les Points infos conseils deviennent un réflexe et pour apporter une réponse adaptée à travers un circuit d'accompagnement personnalisé. En effet, le nombre d'abonnés se multipliant, de plus en plus d'accompagnements vont avoir lieu pour œuvrer concrètement à une meilleure accessibilité des lieux et événements culturels aux personnes en situation de handicap. Attention toutefois à ne pas faire abstraction de notre capacité de réponse actuelle, avec un poste à 80 %.

# 5. Rôle de tête de réseau

Il s'agit de s'emparer plus franchement de ce rôle de tête de réseau, en fédérant et en animant le réseau d'acteurs qui gravite autour de L'Évasion et qui s'est construit au fur et à mesure des années. Des rendez-vous réguliers permettront de répondre aux besoins exprimés par les professionnels des deux secteurs, notamment celui de se rencontrer pour comprendre les pratiques de l'autre secteur et ainsi s'enrichir mutuellement. Un temps fort sera également envisagé en fin d'année.

La coordinatrice veillera également à progressivement mieux identifier les professionnels et les missions des autres lieux ressources du territoire, de manière à les inclure et à les solliciter pour les temps de partages, mais aussi pour orienter aux mieux les professionnels en fonction de leurs besoins. Il est important de préciser que l'animation de réseau est très chronophage et nécessite une grande mobilisation en matière de temps, et donc de moyens humains.

# $\stackrel{\textstyle \angle}{+}$ actions phares

# 1. L'Apei Centre Alsace et la Ville de Sélestat : laboratoire d'expérimentation

Il s'agira de tisser des liens plus étroits avec la Ville de Sélestat et ses différentes structures, culturelles notamment, pour qu'elles s'emparent au mieux des services du CRCH et que le CRCH puisse agir aux côtés de la politique de la Ville en faveur des personnes en situation de handicap.

L'Apei Centre Alsace, par la diversité de ses structures, des professionnels qui y travaillent et par son ouverture à la culture, sera parallèlement un terrain privilégié pour tester des expériences culturelles innovantes accompagnées par le CRCH.



En 2021, le CRCH encouragera notamment les structures culturelles sélestadiennes à participer à DuoDay: ce dispositif national, encouragé par Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des Personnes L'inclusion commence avec un duo handicapées, permet à un salarié de former, le temps d'une journée,

un duo avec une personne en situation de handicap intéressée par le métier qu'il exerce. Si beaucoup d'entreprises (commerces, BTP, assurances, etc.) participent en Alsace, les structures ne sont en revanche pas mobilisées. Le CRCH souhaite donc les encourager en ce sens. Plusieurs structures culturelles sélestadiennes, contactées à l'automne 2020, ont marqué leur intérêt pour l'édition 2021.

# 2. La montée en compétences des acteurs

Cette montée en compétences sera permise grâce aux formations et aux sensibilisations. Format plus court – de deux heures environ – et gratuit pour les participants, les **sensibilisations créées en 2021** concerneront des thématiques comme :

- Les musiques actuelles accessibles, en partenariat avec Zone 51
- Le B.A.ba d'un projet culturel en structure médico-sociale

# Les formations feront l'objet d'un travail approfondi sur plusieurs axes :

- > Sortir un **catalogue de formation** en début d'année 2021 qui contiendra à la fois la reprogrammation de formations qui ont déjà eu lieu (suite à des demandes exprimées en 2020) et le montage de nouvelles formations. Sont envisagées :
- > une formation **Danse et corps différents** en partenariat avec POLE SUD Centre de développement chorégraphique national à Strasbourg,
- une formation dans le cadre du dispositif **Erasmus +**, et en partenariat avec une structure culturelle polonaise et une autre espagnole. Il s'agira d'accompagner des artistes en situation de handicap dans l'appropriation d'outils de création artistique et numérique à domicile. La réponse concernant l'obtention du projet, reçue en février 2020, est positive.
- une formation **Souffleurs d'images**, qui aura pour but de mobiliser des bénévoles alsaciens pour accompagner des spectateurs et des visiteurs en situation de handicap visuel dans des musées et dans des lieux de spectacle vivant alsaciens.
- > Terminer la **démarche de certification Datadock**, pour pouvoir ensuite plus facilement obtenir la certification Qualiopi. En plus de la légitimité et de l'indication de qualité, il s'agit de permettre aux professionnels des collectivités de participer à nos formations certaines collectivités n'autorisent pas, en effet, les formations auprès d'organismes non certifiés.

# 3. Le soutien technique

Dans la mise en œuvre de notre parc de matériel dédié à l'accessibilité (maintenance, rangement, prêt, transport...), les **travailleurs de L'Évasion** auront un rôle primordial en 2021 et seront formés dans ce but.

# 4. Des événements fédérateurs

Le CRCH ayant aussi pour but de sensibiliser le grand public aux questions de handicap par le biais de la culture, un lien étroit avec la **programmation de L'Évasion** sera entretenu (ciné-débats, etc).

Par ailleurs, une **réflexion concernant le festival Charivari 2022** sera menée de manière à envisager une formule plus viable économiquement parlant. En attendant, le mois d'octobre 2021 permettra d'expérimenter une nouvelle formule d'événement : une **journée professionnelle autour de la thématique « Handicap et création artistique »**, accompagnée de spectacles, d'un ciné-débat et d'ateliers de pratiques artistiques en structures médico-sociales. Le tout, s'adressant à la fois aux professionnels et au grand public, privilégiera l'intervention d'artistes en situation de handicap.

# ANNEXES

# Supports de communication : présentation du CRCH



# **Centre Ressources Culture & Handicap**

Le Centre Ressources Culture et Handicap (CRCH) est le premier réseau d'Alsace dédié à l'amélioration de l'accès aux pratiques culturelles et artistiques des personnes en situation de handicap.

Cet espace de recherche, de documentation et de formation répond à un double objectif: soutenir les structures médico-sociales dans le développement de projets culturels d'établissement et aider les établissements et porteurs de projets culturels à mieux prendre en compte les personnes en situation de handicap.

Les activités du CRCH s'organisent autour de plusieurs missions ouvertes à tous – d'information, de formation, de documentation, de conseils, de sensibilisation...

Le CRCH anime une dynamique qui permet aux structures de partager leurs expériences, de se nourrir de celles des autres, de rencontrer leurs pairs dans une dynamique de coopération pour, ensemble, aller plus loin.

En complément, le CRCH propose un ensemble d'outils et de services dédiés à ses abonnés.

## Nos missions et services

- ► Veille d'actualité
- Centre de documentation numérique et physique
- Recensement d'activités et sorties accessibles
- Sessions d'information
- ► Catalogue de formations
- Espace de formation
- Conseils
- Accompagnement au montage de projets culturels inclusifs
- Outils pratiques: filmothèque, artothèque, guides, tutoriels...
- ► Fonds technique, banque de matériel participant à l'accessibilité des événements
- Partage d'expériences et rendez-vous conviviaux

Avec le soutien de













CRCH | Bilan 2017-2020 | Annexe 1

Licence n°1-1050917 / n°2-1050918 / n°3-1050919

1 rue du Tabac - 67600 Sélestat 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr L'Évasion, un projet de



**l-evasion.fr** 

# Supports de communication : flyer pour les Points Info Conseils

### Recto



Mon exposition est-elle accessible à tous?



Je travaille dans une structure médico-sociale. Est-ce compliqué de faire venir un artiste?

Je suis **sourde**. Ouelles pièces de théâtre aller voir cette année?



# **Point Info Conseils**

Le Centre Ressources Culture et Handicap est là pour répondre à vos questions



Comment créer un projet artistique avec des personnes en situation de handicap mental?



### Verso



- Les professionnels du champ médico-social
- Les professionnels du domaine culturel
- Les personnes en situation de handicap

# Pour auoi?

- Informations, conseils et bases méthodologiques pour accueillir des personnes en situation de handicap dans ma structure, développer des projets artistiques dans mon institution, découvrir les dispositifs existants
- Identification des besoins en formation.
- Repérage d'activités accessibles

Le mardi, de 14h à 17h, sur rendez-vous

# Comment?

Par courriel ► culture-handicap@apeicentrealsace.fr Par téléphone ► 03 88 85 03 86 Sur internet ► www.l-evasion.fr/ressources/

# Centre Ressources Culture et Handicap



67600 Sélestat \*\*Apei





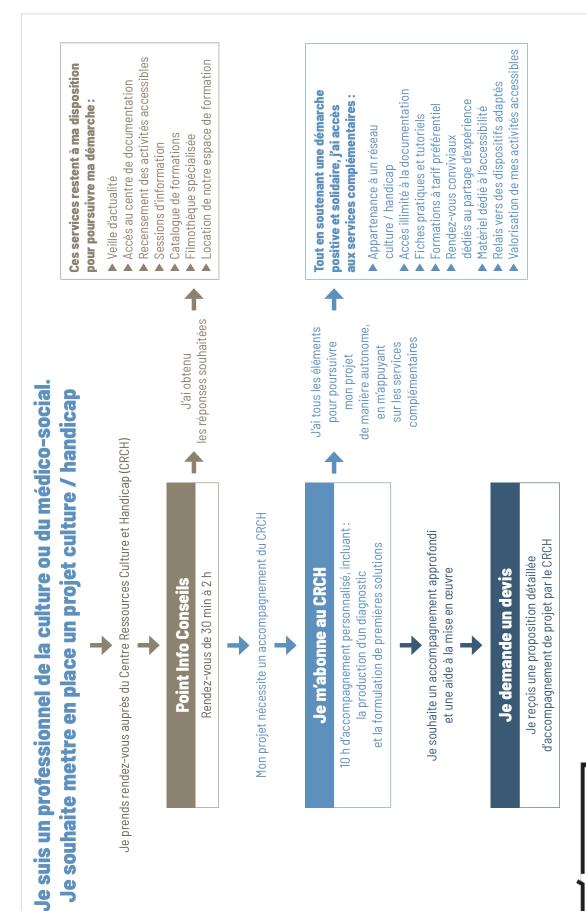








# Supports de communication : schéma d'accompagnement





# **Centre Ressources Culture et Handicap**

Votre contact: Aurore Boby, coordinatrice

rue du Tabac 67600 Sélestat | 03 88 85 03 86 | culture-handicap@apeicentrealsace.fr | 1-evasion.fr/ressources





# Exemples de programmation de ciné-débats



# APÉRO-RENCONTRE AVEC LES ACTEURS

Au casting de Chacun pour tous figurent Vincent Chalambert et Clément Langlais, deux acteurs membres d'une compagnie pas comme les autres. La troupe professionnelle du Théâtre de Cristal (95) est composée d'acteurs en situation de handicap psychique. C'est la première fois que des comédiens du groupe se voient confier des rôles de premier plan au cinéma. « Il faut laisser les gens développer leur art à partir de ce qu'ils sont. » Tel est le credo d'Olivier Couder, le directeur artistique. Les talents ne manquent pas. Le défi du Théâtre du Cristal, c'est de les faire accepter. « Ce n'est pas encore rentré dans les mœurs de confier des rôles à des comédiens en situation de handicap. Même les rôles de personnes handicapées sont interprétés par des valides, comme dans Rain Man »,



souligne Olivier
Couder, qui est
en train de monter
une agence artistique
pour comédiens
extra-ordinaires. Ils
rencontreront le public
avant la projection,
lors d'un apéro-débat
convivial à L'Évasion.

# «CHACUN POUR TOUS»

CINÉ-DÉBAT

En pleine préparation des Jeux paralympiques, l'équipe française de basketteurs se trouve privée de ses meilleurs joueurs...
Le coach (Jean-Pierre Darroussin) décide de tricher en recrutant des valides (Ahmed Sylla et Olivier Barthélémy). Même la psychologue de la fédération (Camélia Jordana) ne se rend compte de rien.
Avec sa directrice de casting, le réalisateur Vianney Lebasque a fait des recherches durant quatre mois dans des Esat et auprès de travailleurs sociaux pour trouver les jeunes interprètes en situation de handicap, avant de découvrir l'équipe du Théâtre du Cristal. Son plus gros défi?
Non pas le handicap, mais le jeu sportif : il fallait donner l'impression que tout le monde avait le niveau des Jeux paralympiques!
Comédie réalisée par Vianney Lebasque (France, 2018), lurée: 1h34. Avec Ahmed Sylla,
Jean-Pierre Baroussin, Camélia Jordans, Vincent Chalambert, (Clément Langlais...

À 19h, à L'Évasion, apéro-débat avec Vincent Chalambert et Clément Langlais, acteurs, et Olivier Couder, directeur du Théâtre du Cristal, animé par le Centre ressources culture et handicap de L'Évasion, gratuit. À 20h30, au cinéma Le Sélect, projection du film. Billetterie au cinéma, 48 rue du Président-Poincaré, à Sélestat. Tél. 03 88 92 86 16.

6

# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# FORMATION

FORM/03

# « Mieux accueillir les personnes sourdes dans les lieux culturels »

Les acteurs culturels et agents d'accueil et de médiation doivent développer des compétences pour assurer l'accueil et la communication de tous les publics dans leurs structures culturelles. Au travers de mises en situation, d'échanges et de présentations théoriques, il s'agit de découvrir la culture sourde et le quotidien des personnes sourdes pour permettre une communication et un accueil adaptés à ce public spécifique.

# Objectifs pédagogiques

- ► Comprendre la surdité
- ► Maîtriser les enjeux de la communication avec le public sourd
- ➤ Se constituer une base de données d'outils, de ressources et de structures compétentes
- ► Maîtriser 30 signes de base

# Méthodes pédagogiques

- ► Exercices pratiques en binômes ou sous-groupes
- ▶ Utilisation de supports numériques et documents papiers
- ► Synthèse-évaluation de la formation

# **Programme**

## ► Comprendre la surdité

- La surdité, qu'est-ce que c'est?
- Mises en situation
- Apports théoriques

# ➤ Connaître l'histoire de la LSF (langue des signes française) et le rôle de l'interprète F/LSF dans le milieu culturel

- Apports théoriques et historique de la LSF
- Comment travaille un interprète, quand et pourquoi faire appel à ce corps de métier

# ► Communiquer avec un sourd

- Maîtriser les 30 signes de base et le vocabulaire spécifique à l'accueil
- Mise en pratique

# Création d'outils ou de supports

- Échanges en ateliers
- Exemple d'adaptations et d'outils possibles

# **Intervenantes**

# Rachel Fréry et Séverine Michel George,

interprètes français/langue des signes française diplômées, pratiquant le chansigne depuis six ans et l'adaptation des spectacles vivants.

# **Informations pratiques**

**Durée** 1 jour (7 heures) **Lieu** L'Évasion
1 rue du Tabac
Sélestat

30 août 2019

**Horaire** 9h-12h30 / 13h30-17h **Limité à** 15 participants

Tarifs (net par personne)

**Date** 

Adhérents CRCH 100 € Non-adhérents CRCH 200 €

## Public visé et prérequis

- ► Les acteurs culturels et agents d'accueil de structures culturelles, les organisateurs de festivals...
- ▶ Être impliqué dans l'accueil du public au sein d'une structure ou d'un projet culturel



1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr ■ www.l-evasion.fr

L'Évasion, un projet de



# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# FORMATION

FORM/04

# « Aborder les publics autistes dans un projet artistique et culturel »

« Favoriser l'inclusion sociale en veillant à l'accessibilité réelle aux activités physiques, culturelles, artistiques et sociales, domaines qui font partie intégrante des parcours de vie de tout un chacun. » Voici l'un des objectifs phare de la Stratégie nationale 2018-2022 pour l'Autisme. Mais concrètement, quelles pratiques culturelles et artistiques peut-on offrir à une personne avec autisme? Quels projets peuvent être montés en tenant compte des spécificités et de la grande hétérogénéité de ce que l'on appelle désormais les « Troubles du spectre de l'autisme » ? Cette formation permet aux artistes, porteurs de projets culturels et médiateurs de mieux appréhender les particularités de fonctionnement de la personne avec autisme afin de pouvoir mettre en œuvre avec elle des activités créatives.

# Objectifs pédagogiques

- ► Se familiariser avec les Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- ► Apprendre à adapter les pratiques artistiques et les activités de médiation à un public avec autisme

# Méthodes pédagogiques

- ► Apports théoriques
- ► Exercices pratiques en sous-groupes
- ▶ Utilisation de supports ludiques et documents papiers
- ► Synthèse-évaluation de la formation

## **Programme**

- ➤ Vivre une expérience autistique avec le parcours ABC (Autisme Bien Comprendre)
- ▶ Mieux connaître les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
  - Comment se manifestent-ils?
  - Les particularités de fonctionnement de la personne avec autisme dans sa manière d'entrer en relation et de communiquer
- ▶ Préparer un atelier de pratique artistique
  - Les points de vigilance à respecter dans l'organisation d'activités de médiation
- ► Échanges et bilan

## Intervenantes

Professionnelles du Centre de Ressources Autisme (CRA) Alsace.

# **Informations pratiques**

Durée 1 jour (7 heures)
Lieu L'Évasion
1 rue du Tabac - 67600 Sélestat
Date 1er octobre 2019
Horaire 9h-12h30 / 13h30-17h
Limité à 15 participants

Tarifs (net par personne, déjeuner compris)

Adhérents CRCH 50 € Non-adhérents CRCH 100 €

# Public visé et prérequis

- Artistes, médiateurs culturels, porteurs de projets artistiques...
- ▶ Être impliqué dans l'accueil ou la médiation au sein d'une structure ou d'un projet culturel



1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr ■ www.l-evasion.fr

L'Évasion, un projet de



# Centre Ressources Culture & Handicap



FORM/05

# « Accompagner les personnes non ou malvoyantes dans une exposition ou un lieu patrimonial »

Dans une structure culturelle, les visiteurs viennent avant tout « voir » l'architecture, les œuvres d'art ou les vestiges archéologiques. Dans ce cas, comment rendre ces éléments accessibles aux personnes qui ne voient pas ou qui voient mal? Le toucher est-il la seule solution? Parle-t-on des couleurs? Faut-il transcrire tous les textes de l'exposition en braille? Cette formation permettra d'acquérir les bons réflexes et les méthodes pour faire découvrir une exposition ou un lieu patrimonial à des personnes en situation de handicap visuel. Les outils évoqués pourront également enrichir les médiations destinées aux autres publics.

# Objectifs pédagogiques

- ▶ Se familiariser avec les différents types de handicap visuel
- Acquérir les bons réflexes pour l'accueil de publics non ou malvoyants
- Apprendre comment adapter ses activités de médiation pour des publics en situation de handicap visuel

# Méthodes pédagogiques

- ► Apports théoriques, exemples concrets, exercices pratiques
- ► Supports ludiques, numériques et documents papiers
- Synthèse-évaluation de la formation

## **Programme**

## ► Les publics en situation de handicap visuel

- Diversité des handicaps et caractéristiques de ces publics
- Tour d'horizon des a priori

# L'accueil et les déplacements

- Points de vigilance
- Techniques simples pour des déplacements en sécurité

# ► Échange oral et explications

L'art de la description

## ▶ La multisensorialité

Public en autonomie ou avec le médiateur culturel

## ► Les outils tactiles

- Tour d'horizon des différentes techniques
- Fabriquer un outil tactile éphémère efficace

## ► Échanges et bilan

L'occasion d'enrichir les médiations destinées aux autres publics?

# **Intervenante**

**Aurore Boby**, médiatrice culturelle et coordinatrice du CRCH

# **Informations pratiques**

Durée 1 jour (7 heures)
Lieu L'Évasion
1 rue du Tabac - 67600 Sélestat
Date 24 novembre 2020
Horaire 9h-12h30 / 13h30-17h
Limité à 15 participants

**Tarifs** (net par personne, déjeuner compris)

**Abonnés CRCH** 50 € **Non-abonnés CRCH** 100 €

# Public visé et prérequis

- ► Médiateurs culturels, agents d'accueil de centre d'art moderne et contemporain, de lieu de patrimoine ou de musées d'histoire, de beaux-arts, d'archéologie ou d'architecture. Porteurs de projets artistiques...
- ▶ Être impliqué dans l'accueil du public ou la médiation au sein d'une structure ou d'un projet culturel

Si la situation sanitaire ne permet pas à la formation d'avoir lieu en présentiel, celle-ci sera maintenue en distanciel.

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr ■ www.l-evasion.fr



# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Module de formation	
Date de la session	
Intitulé du module	
Le/la participant(e)	Contact administratif / RH
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Fonction	Fonction
Email	Email
Téléphone	Téléphone
Merci de remplir un formulaire par personne.	
Votre structure	
Nom	
Adresse	
'	
🗆 est abonnée / 🔲 n'est pas abonnée au Centre R	essources Culture et Handicap 🔲 Je ne sais pas
Prise en charge financière	
La formation est prise en charge par:	
□ La structure □ Un OPCA □ DIF	CPF □ Autre □ Je ne sais pas
	·
Merci de nous adresser les documents de prises en ch	arge des que vous les obtellez.
Informations complémentaires	
Régime particulier pour le déjeuner	
Autre	

<u>L'ÉVASION</u>

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr ■ www.l-evasion.fr

L'Évasion, un projet de

			s données recueillies dans le cadre de ses missions. essources à envoyer des newsletters (une fois par mois)
Fait à	, le /	,	
Signature (nom, fonction, cac	het)		
ou par courrier: Centre Resso	urces Culture	et H	a: culture-handicap@apeicentrealsace.fr andicap - L'Évasion - 1 rue du Tabac - 67600 Sélestat ouvez appeler le 03 88 85 03 86.
RGPD / Loi Informatique et	Libertés		
•	ormatique et Libe	ertés, n	ous vous informons que nous collectons et traitons au moyen de ce formulaire
Identité du responsable de traiteme 10 rue Ignace Spies, 67600 Sélestat / s	<b>nt.</b> M. Alexandre		
Finalités du traitement - données co	<b>llectées.</b> Nous c	ollecto	ns les données à caractère personnel nécessaires à la gestion de votre abonnement aitement est l'intérêt légitime du responsable de traitement.
	<b>s.</b> Seules les per	sonnes	habilitées peuvent avoir accès à ces informations, selon des niveaux définis.
			ont conservées pendant la durée nécessaire au traitement.
<b>Droits.</b> Vous pouvez accéder aux donn	iées vous concer	nant, le	s rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation

du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer au traitement

Vous disposez, par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). 2/2

Pour exercer vos droits ou pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter notre DPO, Sandra Spuck, par courriel:

de vos données et/ ou exercer votre droit à la portabilité de vos données.

dpo@apeicentrealsace.fr ou en vous adressant au Siège social.

# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Date de la session Intitulé du module						
Vos coordonnées	Structure					
Comment avez-vous	eu connaissance de cette formation?					
Qui a pris l'initiative c	le vous inscrire à cette formation?(vous-mên	ne, vot	re e	mpl	oyeı	ır?)
Votre évaluation	(de 1 très négatif à 5 très positif)					
L'organisation	Communication avant la formation	1	2	3	4	5
	Clarté des objectifs de la formation	1	2	3	4	5
	Durée de la formation	1	2	3	4	5
	Articulation de la/des journée(s) (commentaire)	-	_	-	4	-
La pédagogie	Articulation des thèmes	1	2	3	4	5
	Qualité du contenu théorique	1	2	3	4	5
	Qualité du contenu pratique	1	2	3	4	5
	Rythme de progression	1	2	3	4	5
	Qualité de l'approche pédagogique	1	2	3	4	5
	Qualité des supports pédagogiques	1	2	3	4	5
	Écoute et disponibilité du/des formateur(s	) 1	2	3	4	5
	Oualité d'animation	1	2	7	4	5

Licence n°1-1050917 / n°2-1050918 / n°3-1050919

**I-evasion.fr** 

1 rue du Tabac - 67600 Sélestat 03 88 85 03 86 evasion@apeicentrealsace.fr



		1	•	-	,	_		
Les moyens	Les locaux		_	3	-	-		
	Les supports mis à disposition			3				
	Le matériel mis à disposition			3				
	(commentaire)							
Le groupe	Ambiance générale	1	2	3	4	5		
	Nombre de personnes	1	2	3	4	5		
	Motivation et attention	1	2	3	4	5		
	Homogénéité	1	2	3	4	5		
	(commentaire)							
l e hénéfice retiré	Adéquation de la formation avec vos attentes	1	2	٦	 	 د		
	Atteinte des objectifs			3				
	Utilité de la formation			3				
	(commentaire)	•	_	•	•	·		
<b>Bilan global</b> (autres remarques et s	Recommanderiez-vous cette formation à d'au suggestions)		•					
Merci de nous remettre	e Ressources à utiliser les données recueillies d ce questionnaire sur place ou de le renvoyer à cult tisfaction fait partie de notre processus d'améliora	ure	-har	ndico	ıp@	apeicentre	ealsace.fr.	ibution.
Merci de nous remettre	ce questionnaire sur place ou de le renvoyer à cult	ure	-har	ndico	ıp@	apeicentre	ealsace.fr.	ibution. 2/2
Merci de nous remettre Ce questionnaire de sa	ce questionnaire sur place ou de le renvoyer à cult tisfaction fait partie de notre processus d'améliora	ure	-har	ndico	ıp@	apeicentre	ealsace.fr.	
Merci de nous remettre Ce questionnaire de sa RGPD / Loi Informati En application du RGPD et de des données à caractère per	ce questionnaire sur place ou de le renvoyer à cult tisfaction fait partie de notre processus d'améliora que et Libertés la Loi Informatique et Libertés, nous vous informons que nous sonnel vous concernant.	colle	-har con	ndico	ip@ e. M	apeicentre erci pour v	ealsace.fr. votre contr	2/2
Merci de nous remettre Ce questionnaire de sa RGPD / Loi Informati En application du RGPD et de des données à caractère pa Identité du responsable de 10 rue Ignace Spies, 67600 Se	ce questionnaire sur place ou de le renvoyer à cult tisfaction fait partie de notre processus d'améliora que et Libertés la Loi Informatique et Libertés, nous vous informons que nous sonnel vous concernant. traitement. M. Alexandre Krauth, Président de l'APEI Centre Als élestat / siege@apeicentrealsace.fr	colle	-har con	ndicc tinu	ip@ e. M	apeicentre erci pour v	ealsace.fr. rotre contr	2 / 2 aire
Merci de nous remettre Ce questionnaire de sa RGPD / Loi Informati En application du RGPD et de des données à caractère per Identité du responsable de 10 rue Ignace Spies, 67600 Se Finalités du traitement - do des formations et services du	ce questionnaire sur place ou de le renvoyer à cult tisfaction fait partie de notre processus d'améliora que et Libertés la Loi Informatique et Libertés, nous vous informons que nous sonnel vous concernant.  traitement. M. Alexandre Krauth, Président de l'APEI Centre Als élestat / siege@apeicentrealsace.fr nnées collectées. Nous collectons les données à caractère pers la Centre ressources Culture et Handicap. La base légale du traite	colle	-har con ecton	ndicc tinu s et ti	np@ e. M raitor res à	apeicentre erci pour v s au moyen l'amélioratio itime du resp	ealsace.fr. rotre contr de ce formula n de la qualit ponsable de t	2/2 aire é raitement.
Merci de nous remettre Ce questionnaire de sa  RGPD / Loi Informati En application du RGPD et de des données à caractère per Identité du responsable de 10 rue Ignace Spies, 67600 Sc Finalités du traitement - do des formations et services du Destinataires des données	ce questionnaire sur place ou de le renvoyer à cult tisfaction fait partie de notre processus d'améliora que et Libertés la Loi Informatique et Libertés, nous vous informons que nous sonnel vous concernant.  traitement. M. Alexandre Krauth, Président de l'APEI Centre Als elestat / siege@apeicentrealsace.fr	colle	-har con ecton	ndicc tinu s et ti	np@ e. M raitor res à	apeicentre erci pour v s au moyen l'amélioratio itime du resp	ealsace.fr. rotre contr de ce formula n de la qualit ponsable de t	2/2 aire é raitement.
Merci de nous remettre Ce questionnaire de sa  RGPD / Loi Informati En application du RGPD et de des données à caractère per Identité du responsable de 10 rue Ignace Spies, 67600 Sc Finalités du traitement - do des formations et services du Destinataires des données Ces données ne seront en au	que et Libertés  la Loi Informatique et Libertés, nous vous informons que nous sonnel vous concernant.  traitement. M. Alexandre Krauth, Président de l'APEI Centre Als elestat / siege@apeicentrealsace.fr nnées collectées. Nous collectons les données à caractère pers la Centre ressources Culture et Handicap. La base légale du traite collectées. Seules les personnes habilitées peuvent avoir accète.	colle sace sonne meni	-har con ecton ecton t est l	s et ti	np@ e. M e. M eaitor res à let lég	apeicentre erci pour v s au moyen l'amélioratio itime du resp s, selon des l	ealsace.fr. rotre contr de ce formula n de la qualit ponsable de t	2/2 aire é raitement.
Merci de nous remettre Ce questionnaire de sa  RGPD / Loi Informati En application du RGPD et de des données à caractère per Identité du responsable de 10 rue Ignace Spies, 67600 Sc Finalités du traitement - doi des formations et services du Destinataires des données Ces données ne seront en au Durée de conservation. Les Droits. Vous pouvez accéder du traitement de vos donnée	ce questionnaire sur place ou de le renvoyer à cult tisfaction fait partie de notre processus d'améliora que et Libertés  la Loi Informatique et Libertés, nous vous informons que nous sonnel vous concernant.  traitement. M. Alexandre Krauth, Président de l'APEI Centre Als élestat / siege@apeicentrealsace.fr nnées collectées. Nous collectons les données à caractère pers l'Centre ressources Culture et Handicap. La base légale du traite collectées. Seules les personnes habilitées peuvent avoir accècun cas cédées ou revendues à des tiers.	collessace sonne mentions à c	-har con ecton test l ces in	s et to	res à autre au trecer	apeicentre erci pour v s au moyen itime du resp s, selon des l aitement.	ealsace.fr. rotre contr de ce formula n de la qualit nonsable de t niveaux défin	2 / 2 aire é raitement. iis.

Vous disposez, par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# FORMULAIRE D'ABONNEMENT / STRUCTURES

Nom de la structure		
Adresse		Référent(e) 🗆 Mme 🗆 M.
		Prénom
Code postal	/ille	Nom
Email générique		Fonction
Téléphone général		Email
Site web		Tél
Logo Merci d'envoyer le la	ogo (jpg, png, tif, pdf) à culture-handio	cap@apeicentrealsace.fr
Réseaux sociaux F	acebook @	Instagram @
1	witter @	Autre
Nombre de salariés	Année de création Code NAF	Siret
Statut Association	□ Entreprise □ Collectivité	☐ Autre
Zone d'intervention	Bas-Rhin	
Domaine	ocial 🗆 Culturel 🗀 Économie s	ociale et solidaire 🔲 Autre
Missions de la structure	e	



1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources L'Évasion, un projet de

	Ressources Culture & Handicap?	
Quelle(s) expertise(s) pouvez-vous a	pporter au réseau du CRCH?	
Quels sont vos besoins et attentes?	☐ Actualités ☐ Centre de doc	umentation 🔲 Activités accessibles
Formation Accompagnemen	•	
Autre		
J'accepte / De n'accepte pas c aux autres abonnés, notamment	que les informations en bleu soient sur I-evasion.fr/ressources	rendues disponibles
🔲 J'autorise le Centre Ressources à	utiliser les données recueillies dan	s le cadre de ses missions.
<ul> <li>J'autorise /  Je n'autorise pas l et des mails d'actualité.</li> </ul>	e Centre Ressources à envoyer des	newsletters (une fois par mois)
☐ 15 à 49 salariés : 200 €	<ul> <li>□ 0 à 3 salariés: 75 €</li> <li>□ 50 à 99 salariés: 300 €</li> <li>□ Plus de 500 salariés: 1000 €</li> </ul>	
Soit, à payer * : € pour l'anné	e	
Règlement par:	e de L'Évasion Ionnées ci-dessous), merci de l'intit	uler «CRCH Abonnement»
	o / / Signature	e et cachet :
Α, ι	e Signature	
		rit après le 1‴ novembre est valable l'année civile suivante. 2 / 2
* Tout abonnement souscrit après le 1≝ juillet coûte la m	oitié de l'abonnement annuel. Tout abonnement sousc	rit après le 1" novembre est valable l'année civile suivante.
* Tout abonnement souscrit après le 1" juillet coûte la m RGPD / Loi Informatique et Liberté En application du RGPD et de la Loi Informatique	oitié de l'abonnement annuel. Tout abonnement sousc S et Libertés, nous vous informons que nous coll	rit après le 1 <sup>er</sup> novembre est valable l'année civile suivante. 2 / 2
*Tout abonnement souscrit après le 1 <sup>st</sup> juillet coûte la m <b>RGPD / Loi Informatique et Liberté</b> En application du RGPD et de la Loi Informatique des données à caractère personnel vous concern Identité du responsable de traitement. M. Alex	oitié de l'abonnement annuel. Tout abonnement sousc s et Libertés, nous vous informons que nous coll nant. candre Krauth, Président de l'APEI Centre Alsace	rit après le 1 <sup>™</sup> novembre est valable l'année civile suivante. 2 / 2 ectons et traitons au moyen de ce formulaire
RGPD / Loi Informatique et Liberté En application du RGPD et de la Loi Informatique des données à caractère personnel vous concer identité du responsable de traitement. M. Alex 10 rue Ignace Spies, 67600 Sélestat / siege@ape Finalités du traitement - données collectées.	oitié de l'abonnement annuel. Tout abonnement sousc s et Libertés, nous vous informons que nous coll nant. candre Krauth, Président de l'APEI Centre Alsaca icentrealsace.fr Nous collectons les données à caractère perso	rit après le 1 <sup>st</sup> novembre est valable l'année civile suivante. 2 / 2 ectons et traitons au moyen de ce formulaire e nnel nécessaires à la gestion de votre abonnement
*Tout abonnement souscrit après le 1" juillet coûte la m RGPD / Loi Informatique et Liberté En application du RGPD et de la Loi Informatique des données à caractère personnel vous concer Identité du responsable de traitement. M. Alex 10 rue Ignace Spies, 67600 Sélestat / siege@ape Finalités du traitement - données collectées. au Centre ressources Culture et Handicap. La ba Destinataires des données collectées. Seules	oitié de l'abonnement annuel. Tout abonnement sousces et Libertés, nous vous informons que nous coll nant. candre Krauth, Président de l'APEI Centre Alsace icentrealsace.fr Nous collectons les données à caractère perso se légale du traitement est l'intérêt légitime du les personnes habilitées peuvent avoir accès à	rit après le 1 <sup>er</sup> novembre est valable l'année civile suivante.  2 / 2  ectons et traitons au moyen de ce formulaire  nnel nécessaires à la gestion de votre abonnement responsable de traitement.
*Tout abonnement souscrit après le 1 <sup>er</sup> juillet coûte la me RGPD / Loi Informatique et Liberté En application du RGPD et de la Loi Informatique des données à caractère personnel vous concerlidentité du responsable de traitement. M. Alex 10 rue Ignace Spies, 67600 Sélestat / siege@ape Finalités du traitement - données collectées. au Centre ressources Culture et Handicap. La ba Destinataires des données collectées. Seules Ces données ne seront en aucun cas cédées ou les	oitié de l'abonnement annuel. Tout abonnement sousce et Libertés, nous vous informons que nous coll nant. kandre Krauth, Président de l'APEI Centre Alsace icentrealsace.fr Nous collectons les données à caractère perso se légale du traitement est l'intérêt légitime du les personnes habilitées peuvent avoir accès à revendues à des tiers.	rit après le 1 <sup>er</sup> novembre est valable l'année civile suivante.  2 / 2  ectons et traitons au moyen de ce formulaire  nnel nécessaires à la gestion de votre abonnement responsable de traitement. ces informations, selon des niveaux définis.
RGPD / Loi Informatique et Liberté En application du RGPD et de la Loi Informatique des données à caractère personnel vous concer Identité du responsable de traitement. M. Alex 10 rue Ignace Spies, 67600 Sélestat / siege@ape Finalités du traitement - données collectées. au Centre ressources Culture et Handicap. La ba Destinataires des données collectées. Seules Ces données ne seront en aucun cas cédées ou purée de conservation. Les données à caractèr Droits. Vous pouvez accéder aux données vous de	et Libertés, nous vous informons que nous collonant.  candre Krauth, Président de l'APEI Centre Alsace icentrealsace.fr  Nous collectons les données à caractère perso se légale du traitement est l'intérêt légitime du les personnes habilitées peuvent avoir accès à revendues à des tiers.  re personnel sont conservées pendant la durée concernant, les rectifier, demander leur effacer er à tout moment votre consentement au traiter tabilité de vos données.	rit après le 1 <sup>st</sup> novembre est valable l'année civile suivante.  2 / 2  ectons et traitons au moyen de ce formulaire  nnel nécessaires à la gestion de votre abonnement responsable de traitement. ces informations, selon des niveaux définis.  nécessaire au traitement. nent ou exercer votre droit à la limitation ment de vos données, vous opposer au traitement

# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# ABONNEMENT - FICHE EXPLICATIVE

En rejoignant le Centre Ressources Culture et Handicap (CRCH), vous intégrez le premier réseau d'Alsace dédié à l'amélioration de l'accès aux pratiques culturelles et artistiques des personnes en situation de handicap.

Cet espace de recherche, de documentation et de formation répond à un double objectif: soutenir les structures médico-sociales dans le développement de projets culturels d'établissement et aider les établissements et porteurs de projets culturels à mieux prendre en compte les personnes en situation de handicap.

Les abonnés du CRCH ont à leur disposition de nombreux outils et services spécifiques qui leur sont réservés ou accessibles prioritairement à tarif préférentiel.

# Pour qui?

Les **professionnels du champ médico-social et/ou culturel** souhaitant développer ou dynamiser leurs activités culturelles accessibles. Pour s'abonner, il faut être une structure (association, organisation, collectivité, entreprise...) intervenant dans le champ artistique et culturel ou dans le champ du médico-social. L'abonnement est également ouvert aux particuliers (artistes, sympathisants...) souhaitant soutenir notre démarche et s'investir dans des projets culturels inclusifs.

# Pourquoi s'abonner?

Le Centre Ressources Culture et Handicap a pour objectif de mettre en lien les acteurs des champs de la santé, incluant le médico-social, et de la culture au travers d'opérations et de supports communs – outils, informations, conférences, formations...
S'abonner, c'est bénéficier de plusieurs services:

## Des informations

- Un centre de documentation met à disposition des abonnés un ensemble d'ouvrages physiques et numériques traitant de la thématique « Culture et handicap ».
- Un blog assure une veille et une réflexion critique sur l'actualité relative à l'accessibilité aux pratiques culturelles pour les personnes en situation de handicap. Des informations régionales, nationales, internationales y sont relayées, ainsi que des retours d'expériences d'autres membres du réseau.

# **Nos services**

- ▶ Veille d'actualité
- ► Centre de documentation
- Accès illimité aux ouvrages \*
- Recensement d'activités et de sorties accessibles, valorisation de vos activités \*
- Sessions d'information
- Catalogue de formations proposées à tarif préférentiel \*
- Espace de formation
- Conseils et ingéniérie incluant un crédit d'heures dédiées à l'aide aux projets\*
- ➤ Fonds technique : location de matériel dédié à l'accessibilité \*
- Relais vers les dispositifs d'aide adaptés \*
- ► Guides pratiques et tutoriels \*
- Filmothèque spécialisée
- Artothèque en prêt ou location à tarif préférentiel \*
- Partage d'expériences et rendez-vous conviviaux \*

\* réservé aux abonnés

1/2



1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr ■ www.l-evasion.fr



- Des activités et sorties culturelles accessibles sont recensées sur le site internet du Centre Ressources, classées par types de handicap, types d'activités, secteur géographique....
- Une infolettre est diffusée régulièrement, contenant informations et événements adaptés.

# Des temps de sensibilisation et des formations

- Des sessions de sensibilisation sont organisées tout au long de l'année autour de la thématique «culture et handicap».
- L'offre de formation (sur une ou plusieurs journées) est compilée dans un catalogue, régulièrement enrichi, avec accès prioritaire et coût de participation réduit pour les abonnés. Des formations sur mesure sont également possibles en interne, dans les structures des abonnés, pour leurs équipes.

# Des accompagnements

- Le Centre Ressources apporte aux abonnés de l'ingénierie, des conseils pratiques, un appui méthodologique individuel et personnalisé dans leurs projets culturels inclusifs.
- Il propose également un relais vers les dispositifs d'aide.

# ▶ Des ressources & des outils

- Des tutoriels et guides pratiques aident les abonnés à mieux comprendre les problématiques et à adopter les bons réflexes pour contribuer à la participation de tous à l'offre et aux pratiques culturelles.
- Une filmothèque propose une sélection de films permettant d'aborder différents handicap.
- Une artothèque rassemble des œuvres créées par des artistes en situation de handicap, disponibles au prêt ou à la location. Un service d'installation clé en main est proposé aux abonnés.
- Les abonnés bénéficient, sous forme de prêts ou de locations à tarif réduit, réservables en ligne, de matériel dédié à l'accessibilité: sac a dos vibrant, audiodescription, boucles magnétiques...
- Le Centre ressources propose aussi à ses abonnés des espaces de travail et de réunion, la mise à disposition des compétences de travailleurs en situation de handicap formés à différents métiers liés aux pratiques artistiques.

## Un réseau

- Des rendez-vous conviviaux, organisés régulièrement, permettent de partager expériences et projets.
- Des mises en contact et des renvois de publics vers les structures abonnées.
- Une valorisation des activités et projets exemplaires en accessibilité des abonnés.

# Comment rejoindre le réseau?

Vous trouverez le formulaire de demande d'abonnement en ligne sur :

# **▶** www.l-evasion.fr/ressources

Vous pouvez également demander le formulaire par téléphone au **03 88 85 03 86** ou par courriel à **culture-handicap@apeicentrealsace.fr** 

# **Pratique**

**Règlement.** L'adhésion n'est définitive qu'à réception du règlement. Règlement par chèque ou virement bancaire (coordonnées sur le formulaire d'abonnement).

Durée. L'abonnement au Centre Ressources

Culture & Handicap est valable pendant une année civile.

Tout abonnement souscrit après le 1<sup>er</sup> juillet coûte la moitié de l'abonnement annuel.

Tout abonnement souscrit après le 1<sup>er</sup> novembre est valable pour l'année civile suivante.

Abonnements annuels	Τ
---------------------	---

Structures

Tarifo	2021

Oti uotui 03	
(Collectivités, associations, e	entreprises)
0 à 3 salariés	75 €
4 à 14 salariés	150 €
15 à 49 salariés	200 €
50 à 99 salariés	300 €
Plus de 100 salariés	500 €
Plus de 200 salariés	800€
Plus de 500 salariés	1000€
Plus de 1 000 salariés	1300€
Particuliers	

(sympathisants, artistes...):

30 €

# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# REF AUD-01 / VALISE AUDIODESCRIPTION

Matériel 1 valise audiodescription complète

Public Personnes malvoyantes et non-voyantes



# Quantité disponible 1

# ▶ 20 récepteurs poche Okayo WT 500 R

Spécifications techniques

Récepteur PLL 40 canaux

Déconnexion automatique Après 20 min sans signal d'entrée (fonction économie d'énergie)

Affichage LCD pour le canal, le signal porteur et l'état de la batterie.

Alimentation 1 accumulateur NiMH 1.2 v de type R6

Dimension 42 x 98 x 24 mm

Poids unitaire 70 q



# ▶ 20 casques Bosch LBB 3443

Spécifications techniques

Câble 1,3 m se terminant par un jack stéréo coudé de 3,5 mm plaqué or

Impédance 32 ohms par écouteur Réponse en fréquence audio 50 Hz à 20 kHz (-10 dB)

Puissance 50 mW

Sensibilité (1 kHz) 98 dB NPA/écouteur à 1 mW/écouteur

Poids unitaire 70 g



# ▶ 1 coffret de rangement / transport / charge Rondson HDC 525

Spécifications techniques

Emplacements pour 25 récepteurs Okayo WT 500 R

Charge 25 appareils en simultané

Contrôle de charge Par LED pour chaque emplacement

Alimentation Livré avec bloc secteur Dimension 442 x 160 x 290 mm

Poids 7,5 kg



## ▶ 1 station émettrice Okayo EJ 770T

Spécifications techniques

Branchement En sortie audio d'un amplificateur mélangeur ou d'une table de mixage

Système de transmission Audio UHF PLL 96 canaux mono sélectionnables

Alimentation 100 V ~ 240 V AC/ 12 V 1A Dimensions 214 x 187 x 43 mm

Poids 1,3 kg

Fourni avec 1 câble XLR mâle / femelle 1 m



1/2



1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources

L'Évasion, un projet de



# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# REF AUD-02 / VALISE BOUCLES À INDUCTION

Matériel 1 valise avec boucles à induction

**Public** Personnes malentendantes



# Quantité disponible 1

# > 20 récepteurs poche Okayo WT 500 R

Spécifications techniques

Récepteur PLL 40 canaux

Déconnexion automatique Après 20 min sans signal d'entrée (fonction économie d'énergie)

Affichage LCD pour le canal, le signal porteur et l'état de la batterie.

Alimentation 1 accumulateur NiMH 1.2 v de type R6

Dimension 42 x 98 x 24 mm

Poids unitaire 70 g

# 20 boucles à induction Okayo NL 90

Spécifications techniques
Audio Permet de recevoir les signaux audio directement dans l'appareil auditif

Compatibilité Avec tous les appareils position «T»

Diamètre Boucle de 55 cm environ

Connexion Jack 3,5 mm

# ▶ 1 coffret de rangement / transport / charge Rondson HDC 525

Spécifications techniques

Emplacements pour 25 récepteurs Okayo WT 500 R

Charge 25 appareils en simultané

Contrôle de charge Par LED pour chaque emplacement

Alimentation Livré avec bloc secteur
Dimension 442 x 160 x 290 mm

Poids 7,5 kg

# 1 station émettrice Okayo EJ 770T

Spécifications techniques

Branchement En sortie audio d'un amplificateur mélangeur ou d'une table de mixage

Système de transmission Audio UHF PLL 96 canaux mono sélectionnables

Alimentation 100 V  $\sim$  240 V AC/ 12 V 1A Dimensions 214 x 187 x 43 mm

Poids 1,3 kg

Fourni avec 1 câble XLR mâle / femelle 1 m



1/2

<u>L'ÉVASION</u>

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources



# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# REF AUD-03 / VALISE MIXTE

Matériel 1 valise audiodescription complète

+ boucles à induction

Personnes malvoyantes et non-voyantes

Personnes malentendantes

▶ en simultané

# Quantité disponible 1

**Public** 

## ▶ 20 récepteurs poche Okayo WT 500 R

Spécifications techniques

Récepteur PLL 40 canaux

Déconnexion automatique Après 20 min sans signal d'entrée (fonction économie d'énergie)

Affichage LCD pour le canal, le signal porteur et l'état de la batterie.

Alimentation 1 accumulateur NiMH 1.2 v de type R6 Dimension  $42 \times 98 \times 24$  mm

Poids unitaire 70 g

▶ 20 casques Bosch LBB 3443

Spécifications techniques

Câble 1,3 m se terminant par un jack stéréo coudé de 3,5 mm plaqué or

Impédance 32 ohms par écouteur Réponse en fréquence audio 50 Hz à 20 kHz (-10 dB)

Puissance 50 mW

Sensibilité (1 kHz) 98 dB NPA/écouteur à 1 mW/écouteur

Poids unitaire 70 g

## ▶ 20 boucles à induction Okayo NL 90

Spécifications techniques

Audio Permet de recevoir les signaux audio directement dans l'appareil auditif
Compatibilité Avec tous les appareils position «T»

Diamètre Boucle de 55 cm environ

Connexion Jack 3,5 mm

# ▶ 1 coffret de rangement / transport / charge Rondson HDC 525

Spécifications techniques

Emplacements pour 25 récepteurs Okayo WT 500 R

Charge 25 appareils en simultané

Contrôle de charge Par LED pour chaque emplacement

Alimentation Livré avec bloc secteur Dimension 442 x 160 x 290 mm

Poids 7,5 kg



1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources

L'Évasion, un projet de







# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# REF AUD-04 / CASQUE AUDIO

Matériel Casques stéréo / prise jack à l'unité

Public Personnes malvoyantes et non-voyantes



Quantité disponible 25

## ► Casque Bosch LBB 3443

Spécifications techniques

Câble 1,3 m se terminant par un jack stéréo coudé de 3,5 mm plaqué or

Impédance 32 ohms par écouteur Réponse en fréquence audio 50 Hz à 20 kHz (-10 dB)

Puissance 50 m

Sensibilité (1 kHz) 98 dB NPA/écouteur à 1 mW/écouteur

Poids unitaire 70 q



# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# REF AUD-05 / BOUCLE À INDUCTION

Matériel Boucle à induction à l'unité

Public Personnes malentendantes



Quantité disponible 20

## ▶ Boucles à induction Okayo NL 90

Spécifications techniques

Audio Permet de recevoir les signaux audio directement dans l'appareil auditif
Compatibilité Avec tous les appareils position «T»

Diamètre Boucle de 55 cm environ

Connexion Jack 3,5 mm

# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# REF AUD-06 / PACK 5 SUBPAC

**Matériel Pack 5 Subpac** 

Quantité disponible 1

**Public** Personnes malentendantes et sourdes







# ▶ 1 valisette immersive Timmpi Live SX5-1.0 Subpac

Spécifications techniques

Contenance Permet de contenir 5 Subpac Live Dimensions 816 mm (L) x 540 mm (I) x 306 mm (H)

Poids total 20 kg

Poignée pliante, roues inclues, empilable Transport et stockage

Système d'attaches et de stabilisation intérieur

Charge Permet de charger 5 Subpac Version Live

> Système de charge unifiée conforme aux normes de sécurité liées aux ERP

Résistance Résiste aux chocs, vibrations,

températures (-30° à +90°), eau (certifié IP67),



## 5 Subpac Version Live I

Spécifications techniques

Fréquence Système de radio fréquences nouvelle génération embarqué

(récepteur UHF Timmpi et Safepac pour l'encapsuler au gilet)

Autonomie Plus de 7 heures d'utilisation

Portée 1 km sphérique, soit 500 m par rapport à l'émetteur

3 canaux disponibles (une couleur par canal)

Gain et volume Zone de contrôle des gains et volumes unifiée et sécurisée

# 1 transmetteur UHF Timmpi - TX-50RF

Spécifications techniques

Transmission radio fréquences certifiée (863.5 MHz/864.5 MHz) Transmission

Portée Jusqu'à 1 km sphérique Canaux 3 canaux disponibles Fourni avec 1 câble XLR/RCA Connexion Jack 3.5 mm





L'Évasion, un projet de

1/2

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources

# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# REF TEC-03 / COFFRET ET RÉCEPTEURS

Matériel Coffret + 20 récepteurs de poche

Public Personnes malvoyantes et non-voyantes



Quantité disponible 1

# ▶ 1 coffret de rangement / transport / charge Rondson HDC 525

Spécifications techniques

Emplacements pour 25 récepteurs Okayo WT 500 R

Charge 25 appareils en simultané

Contrôle de charge Par LED pour chaque emplacement

Alimentation Livré avec bloc secteur Dimension 442 x 160 x 290 mm

Poids 7,5 kg

# ▶ 20 récepteurs poche Okayo WT 500 R

Spécifications techniques

Récepteur PLL 40 canaux

Déconnexion automatique Après 20 min sans signal d'entrée (fonction économie d'énergie)

Affichage LCD pour le canal, le signal porteur et l'état de la batterie.

Alimentation 1 accumulateur NiMH 1.2 v de type R6

Dimension 42 x 98 x 24 mm

Poids unitaire 70 g

L'ÉVASION

1/2

L'Évasion, un projet de



1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86 culture-handicap@apeicentrealsace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources

# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# REF TEC-02 / RÉCEPTEUR DE POCHE

Matériel Récepteurs de poche à l'unité

Public Personnes malvoyantes et non-voyantes

Personnes malentendantes



# Quantité disponible 20

## ► Récepteur poche Okayo WT 500 R

Spécifications techniques

Récepteur PLL 40 canaux

Déconnexion automatique Après 20 min sans signal d'entrée (fonction économie d'énergie)

Affichage LCD pour le canal, le signal porteur et l'état de la batterie.

Alimentation 1 accumulateur NiMH 1.2 v de type R6

Dimension 42 x 98 x 24 mm

Poids unitaire 70 g



# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# REF TEC-01 / STATION ÉMETTRICE

Matériel 1 station émettrice

Public Personnes malvoyantes et non-voyantes

Personnes malentendantes



## Quantité disponible 2

## ► Station émettrice Okayo EJ 770T

Spécifications techniques

Branchement En sortie audio d'un amplificateur mélangeur ou d'une table de mixage

Système de transmission Audio UHF PLL 96 canaux mono sélectionnables

Alimentation  $100 \text{ V} \sim 240 \text{ V}$  AC/ 12 V 1A Dimensions  $214 \times 187 \times 43 \text{ mm}$ 

Poids 1,3 kg

Fourni avec 1 câble XLR mâle / femelle 1 m



# **Centre Ressources Culture & Handicap**

# Conditions générales de location

## **Préambule**

Toute location de matériels et d'accessoires du Centre Ressources Culture et Handicap (CRCH) de l'APEI Centre Alsace implique du locataire l'acceptation sans réserve des présentes Conditions générales de location. Elles s'imposent à tous les bénéficiaires, qui sont **exclusivement** des abonnés dudit CRCH.

Le CRCH concède, à titre de location et ce, en conformité des articles 1875, 1877, 1878, 1880 et suivants du Code Civil, aux bénéficiaires qui acceptent, sous les clauses «Charges et Conditions» de droit et usage en pareille matière et, notamment sous celles énumérées aux présentes, les matériels et leurs accessoires.

Le CRCH n'est tenu de satisfaire les demandes de matériel que dans la mesure de ses disponibilités et en fonction des engagements en amont.

Le CRCH ne serait être tenu responsable de l'usage de son matériel dans un cadre autre que celui énoncé ci-dessus. Le bénéficiaire s'engage ainsi à respecter strictement le périmètre d'usage et prend toute responsabilité en cas d'abus manifeste.

Le prix unitaire indiqué dans le catalogue est le prix de base par article pour le premier jour de location. Un barème dégressif, en fonction de la durée de location, est appliqué au-delà d'une journée de location, appelé «coefficient tarifaire».

Les tarifs du CRCH sont révisables annuellement.

L'acceptation du «Bon de réservation» par le bénéficiaire entraîne automatiquement pour lui l'acceptation des Conditions générales de location et des tarifs en vigueur.

## 1. Procédure de location

Toute la procédure de location est effectuée auprès du Centre Ressources Culture & Handicap de l'APEI, par courriel à: culture-handicap@apeicentrealsace.fr.

## Article 1

Toute demande d'abonnement doit être réalisée au plus tard 15 jours avant une demande de location.

Toute demande de location de matériel doit être faite au plus tard 15 jours avant la sortie du matériel.

En dehors de ce cadre, la demande peut être refusée. Dès réception par le bénéficiaire de la demande de location, le CRCH a 10 jours pour y répondre.

## Article 2

Après validation du bon de réservation, toute annulation de location est facturée de la façon suivante :

- annulation jusqu'à 60 jours précédent la sortie du matériel : gratuit,
- annulation jusqu'à 30 jours précédent la sortie du matériel: forfait de 50 € ou plancher de 20 € si le prix de la location est moins élevée,
- annulation jusqu'à 15 jours précédents la sortie du matériel: 60 % du montant du bon de réservation, avec un plancher de 50 € (20 € si le prix de la location est moins élevée),
- annulation dans les 8 jours précédents la sortie du matériel: 80 % du montant du bon de réservation, avec un plancher de 50 € (20 € si le prix de la location est moins élevée).

## 2. Paiement

## Article 3

Le paiement est à effectuer à réception de facture. Tout retard de paiement entraînera le paiement des indemnités légales plus un forfait de traitement de 30 €. En outre, aucune location ne sera consentie avant la régularisation.

# 3. Durée de la location

## Article 4

La durée maximum de location est de 7 jours, sauf négociation particulière qui sera notée sur le contrat.

## Article 5

La location prend effet au moment où le matériel est mis à disposition de l'abonné. Cette date est fixée sur le bon de sortie / livraison. Lors de la remise du matériel, la charge des risques est transférée au locataire qui en assume la garde matérielle et juridique sous son entière responsabilité. La location et la garde juridique afférente prennent fin le jour où la totalité du matériel est restitué.

## Article 6

A défaut de précision, l'unité de temps retenue est le jour calendaire, soit 24 heures non fractionnable, à partir de l'heure de mise à disposition. Toute unité de temps commencée est due. Le départ et le retour du matériel ne peut être effectué que pendant les heures d'ouverture du CRCH, sauf accord écrit préalable.

## Article 7

La location n'étant en aucune manière susceptible de se poursuivre par tacite reconduction, en cas de non-restitution du matériel et de ses accessoires dans le délai convenu, le paiement d'une pénalité est demandé au bénéficiaire. Cette pénalité de retard est égale au coefficient 2 pour un jour de retard, au coefficient 2,5 le deuxième jour de retard, au coefficient 3 pour le troisième jour de retard et ainsi de suite.

## 4. Conditions et charges

La location de matériel est consentie et acceptée de bonne foi en conformité des usages professionnels sous les clauses «Charges et Conditions» suivantes, que le bénéficiaire s'engage à respecter.

## Article 8

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu le matériel en bon état d'usage et d'entretien, apte au fonctionnement, avec les accessoires nécessaires, les instructions de montage, la notice d'utilisation et les consignes de sécurité, qu'il s'engage à diffuser aux utilisateurs. En cas d'absence d'un de ces éléments, il appartient au locataire de le demander au CRCH avant toute utilisation du matériel. Il appartient au bénéficiaire de choisir le matériel en fonction de ses besoins et de vérifier qu'il soit adéquat.

## Article 9

Le matériel doit être assuré par le bénéficiaire en valeur à neuf, selon le montant indiqué sur le bon de réservation et ce pour toute la durée de la location.

## Article 10

Le matériel et les accessoires sont à retirer et à restituer au CRCH, 1 rue du Tabac, 67600 Sélestat, sauf en cas de souscription du service de Livraison (lire Article 12). L'intitulé exact du matériel, la date d'enlèvement et de restitution des matériels sont précisés sur le bon de réservation.

## Article 11

Les transports doivent s'effectuer dans des véhicules adaptés au poids (indiqué dans les fiches techniques du matériel) et au volume des matériels loués. Le matériel doit être transporté dans son conditionnement. Le CRCH de L'Évasion se réserve le droit d'interdire la sortie du matériel si elle estime que les conditions de transport présentent un risque pour le matériel.

## Article 12

Le locataire peut opter pour l'option Livraison, pour la livraison et/ou le retour du matériel. Dans ce cas, le locataire paie des frais fixes de 10€, plus des indemnités kilométriques au départ de Sélestat (67), fixées à 0,59€ du kilomètre pour la livraison ou le retour, à 1,18€ du kilomètre pour la livraison et le retour du matériel.

## Article 13

En cas d'indisponibilité de matériel, le CRCH proposera, si cela est possible, un matériel de remplacement.

## Article 14

En aucun cas, les matériels et accessoires loués ne pourront sortir de France.

## Article 15

Le bénéficiaire s'engage à utiliser le matériel «raisonnablement» et ce, sous sa seule responsabilité et pendant toute la durée de la location.

## Article 16

Le bénéficiaire est responsable du chargement et du déchargement du matériel. Il fournira le personnel nécessaire à sa manutention, le CRCH n'apportant qu'une aide technique pour la mise à disposition des matériels.

## Article 17

Le bénéficiaire s'engage à respecter scrupuleusement les recommandations et conditions d'utilisation des matériels et accessoires loués.

## Article 18

Le bénéficiaire certifie être qualifié, formé et habilité à se servir du matériel, tout comme le personnel de sa structure. Le CRCH se réserve la possibilité de contrôler les connaissances techniques de l'emprunteur ou de l'équipe affectée à l'utilisation du matériel.

## Article 19

Le bénéficiaire s'interdit d'apporter des modifications techniques aussi minimes soient-elles au matériel et à ses accessoires.

## Article 20

Le bénéficiaire est tenu de rendre le matériel en bon état, en conformité et en totalité (avec tous les accessoires, équipements, notices, etc.). A défaut, les équipements, accessoires, éléments démontables ou pièces détachées non restitués sont facturés au prix de remplacement. En outre, les prestations de remise en état et/ou de nettoyage seront facturées.

# Article 21

Si des dysfonctionnements devaient apparaître à propos de l'utilisation du matériel et de ses accessoires loués, le bénéficiaire s'engage à les déclarer immédiatement et sans délai au CRCH qui les fera constater et y fera remédier. Il en sera de même des réparations de toutes natures s'imposant.

## Article 22

Les matériels et accessoires détruits ou volés seront remplacés à l'identique (valeur à neuf) aux seuls frais du bénéficiaire.

## Article 23

Le CRCH ne pourra jamais être tenu pour responsable des vices cachés méconnus de lui-même affectant les matériels et accessoires loués et les rendant impropres à leur destination. Par conséquent, le CRCH ne sera pas tenu d'indemniser le bénéficiaire des conséquences directes ou indirectes, matérielles ou immatérielles, quelles qu'elles soient, résultant de ces vices. Les pertes d'exploitation notamment, directes ou indirectes, quelqu'en soit la cause, ne sont jamais prises en charge par le CRCH.

## Article 24

En cas de panne, dysfonctionnement ou dommage, le bénéficiaire doit immédiatement cesser d'utiliser le matériel et aviser le CRCH par téléphone. Le bénéficiaire doit ensuite envoyer par écrit, sous 72 heures, un courrier relatant la date, l'heure, le lieu et les circonstances. En cas de vol, le bénéficiaire doit faire une déclaration sous 48 heures auprès des autorités, mentionnant l'identification du matériel, la date et les circonstances du vol et transmettre une copie de cette déclaration au CRCH dans le même délai ou sur demande.

## Article 25

Toute réparation n'est effectuée qu'à l'initiative du CRCH, qui décidera seul de la réparation ou non du matériel loué. Une indemnité d'immobilisation du matériel pendant le temps des réparations pourra être facturée dès lors que l'immobilisation n'est pas imputable au CRCH.

## Article 26

Le locataire fera son affaire personnelle de la surveillance, de la direction et de l'utilisation conformément à leur destination des matériels loués ainsi que de tous dommages causés à autrui du fait des matériels loués et devra les assurer contre tous risques auprès d'une compagnie notoirement solvable et devra en justifier au CRCH sur demande.

## Article 27

Le prêt et la sous-location du matériel sont strictement interdits

## Article 28

Le matériel mis à disposition est propriété insaisissable du CRCH.

## Article 29

Le CRCH se réserve le droit d'inspecter le matériel loué aussi souvent qu'il le jugera utile. En outre et à l'expiration de la location ou dans l'éventualité de sa résiliation par anticipation, pour quelque cause que ce soit, le bénéficiaire devra, à ses frais, permettre au CRCH de reprendre le matériel loué.

## Article 30

L'intégralité des charges liées au matériel loué, y compris celles afférentes aux réparations, mais à l'exclusion de celles résultant de la vétusté, seront à la charge du bénéficiaire qui s'y oblige irrévocablement. Un minimum de facturation de 30€ sera demandé pour toute réparation.

## Article 31

Le minimum de facturation d'une location est fixé à 20€, correspondant aux frais d'ouverture et de traitement du dossier.

## 5. Dépôt de garantie - chèque de caution

## Article 32

En garantie de l'exécution de toutes les clauses, charges et conditions des présentes et de la restitution du matériel et de ses accessoires, à l'expiration de la location, en bon état d'usage et d'entretien, le bénéficiaire remet au CRCH un dépôt de garantie (chèque non encaissé) s'élevant à 500 € et ce, au plus tard lors de la signature et de l'envoi du bon de réservation. Ce dépôt de garantie, non productif d'intérêts, sera détruit après retour conforme du matériel au CRCH et règlement intégral de la facture. Le montant de cette garantie financière ne limite pas la responsabilité financière du locataire qui peut être engagée au-delà.

## Article 33

Les abonnés peuvent opter pour le chèque de garantie d'un an. Dans ce cas, le bénéficiaire remet au CRCH un dépôt de garantie (chèque non encaissé) de 500 €. Ce dépôt de garantie, non productif d'intérêts, sera détruit à la fin de l'année civile. Le montant de cette garantie financière ne limite pas la responsabilité financière du locataire qui peut être engagée au-delà.

## Article 34

Cas particulier pour les structures publiques. Dans le cas d'une location par une structure publique, le dépôt de garantie est soumis à l'émission par la structure d'un bon de commande ou d'une lettre d'engagement de caution en accompagnement du bon de réservation signé.

## 6. Communication

## Article 3

Les locations consenties par le CRCH constituant par leurs conditions d'accès privilégiées une aide à l'accessibilité de projets culturels, le bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien du CRCH dans les documents d'information concernant la manifestation. À cet effet, il fera apparaître sur ses documents les logos de L'Évasion et de l'APEI Centre Alsace ou fera figurer la mention «Manifestation organisée avec le soutien du Centre Ressources Culture & Handicap de l'APEI Centre Alsace».

Les logos sont disponibles sur demande ou en ligne, à l'adresse suivante:

L'Évasion (modèle unique): https://www.l-evasion.fr/wp-content/uploads/2019/10/L060-evasion-fond-blanc.png

APEI Centre Alsace (blanc sur fond transparent): https://www.l-evasion.fr/wp-content/uploads/2019/11/L060-apei-blanc-fond-transparent.png
APEI Centre Alsace (vert sur fond blanc): https://www.l-evasion.fr/wp-content/uploads/2019/11/L060-apei-centre-alsace-VERT-fond-transparent.png
APEI Centre Alsace (noir sur fond transparent): https://www.l-evasion.fr/wp-content/uploads/2019/11/L060-apei-noir-fond-transparent.png

## Article 34

Conditions d'utilisation des logos : les logos doivent être lisibles. Ils ne peuvent être déformés; les couleurs ne peuvent être modifiées; la largeur minimale doit être de 15 mm.

# 8. Conditions résolutoires

## Article 35

À défaut par le bénéficiaire d'exécuter l'une des clauses, charges et conditions des présentes conditions générales, la résiliation de la location sera encourue de plein droit, huit jours après mise en demeure d'exécuter, restée sans effet et énonçant la volonté du Centre Ressources Culture & Handicap de L'Évasion d'auser du bénéfice de la présente clause sans qu'il soit besoin d'autres formalités.

## Article 36

Dans l'éventualité où le bénéficiaire refuserait de satisfaire à ses obligations et/ou de restituer le matériel et les accessoires loués, les sommes remises à titre de dépôt de garantie seront encaissées ou dues et resteraient acquises au CRCH sans préjudice de tous dommages-intérêts s'il y a lieu.

## Article 37

Le présent contrat est régi par la loi française et soumis à la juridiction exclusive des tribunaux français. Tout différend relatif aux présentes conditions sera tranché par le Tribunal du siège social de l'APEI Centre Alsace, 10 rue Ignace Spies, 67600 Sélestat.

## RGPD / Loi Informatique et Libertés

En application du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés, nous vous informons que nous collectons et traitons au moyen de ce formulaire des données à caractère personnel vous concernant.

Identité du responsable de traitement. M. Alexandre Krauth, Président de l'APEI Centre Alsace

10 rue Ignace Spies, 67600 Sélestat / siege@apeicentrealsace.fr

Finalités du traitement - données collectées. Nous collectons les données à caractère personnel nécessaires à la gestion du matériel mis en location par le Centre ressources Culture et Handicap. La base légale du traitement est l'intérêt légitime du responsable de traitement.

**Destinataires des données collectées.** Seules les personnes habilitées peuvent avoir accès à ces informations, selon des niveaux définis. Ces données ne seront en aucun cas cédées ou revendues à des tiers.

Durée de conservation. Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée nécessaire au traitement.

**Droits.** Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données et/ ou exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Pour exercer vos droits ou pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter notre DPO, Sandra Spuck, par courriel: dpo@apeicentrealsace.fr ou en vous adressant au Siège social.

Vous disposez, par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

# **Centre Ressources Culture & Handicap**

Numéro d'ab	onne	CRCH					
Location		<b>Responsable de l</b> Prénom	-				
		Adresse		•			
		Code postal					
		Courriel					
		Responsable de l			·		
		Prénom					
		Adresse					
		Code postal	Ville				
		Courriel			Télépho	ne	
		ocurrior					
Nom de la m	anifesta	tion			·		
Lieu(x) Nature 🔲 Ar 🔲 Théâtre	nimation  Autre	Danse □ Expo	osition - installati	on 🗆 Fest	Du /ival 🗖 Musiqu	/ au e DProjection	/
Lieu(x) Nature 🔲 Ar 🔲 Théâtre	nimation  Autre	<b>tion</b> ☐ Danse ☐ Expo s réserve de dispon	osition - installati	on 🗆 Fest	Du /ival 🗖 Musiqu	/ au e DProjection	/
Lieu(x)	nimation  Autre  uer (sou	<b>tion</b> ☐ Danse ☐ Expo s réserve de dispon	osition - installati	on 🗆 Fest	Du/ival	/ au/ e □ Projection intérieure □ e	xtérieure
Lieu(x)	nimation  Autre  uer (sou	<b>tion</b> ☐ Danse ☐ Expo s réserve de dispon	osition - installati	on □ Fest Quantité	Du / ival	/ au e □ Projection intérieure □ e	zxtérieure  Tarif
Lieu(x)	nimation  Autre  uer (sou	<b>tion</b> ☐ Danse ☐ Expo s réserve de dispon	osition - installati	on	Du /  Du /  Nusiqu Activité	/ au/ e □ Projection intérieure □ e	rarif
Lieu(x)	nimation  Autre  uer (sou	<b>tion</b> ☐ Danse ☐ Expo s réserve de dispon	osition - installati	on	Du /  Du /  Nusiqu Activité	Au	rarif
Lieu(x)	nimation  Autre  uer (sou	<b>tion</b> ☐ Danse ☐ Expo s réserve de dispon	osition - installati	on	Du/	Au	rarif
Lieu(x)	nimation  Autre  uer (sou	<b>tion</b> ☐ Danse ☐ Expo s réserve de dispon	osition - installati	on	Du/	Au //  Au //	Tarif
Lieu(x)	nimation  Autre  uer (sou	<b>tion</b> ☐ Danse ☐ Expo s réserve de dispon	osition - installati	on	Du/	Au//	rarif
Lieu(x)	nimation  Autre  uer (sou	<b>tion</b> ☐ Danse ☐ Expo s réserve de dispon	osition - installati	on	Du/	Au//	rarif
Lieu(x)	nimation  Autre  uer (sou	<b>tion</b> □ Danse □ Expo s réserve de dispon	osition - installati	on	Du/	Au ////	rarif

Service de livraison  ☐ Je souhaite bénéficier du service de livraison ☐ por Tarif: 0,59 € / km (au départ de Sélestat) pour l'enlèvement + 10€ de frais fixe. Ce service sera inclus dans la facture	ent ou le retour, 1,18 € / km pour les deux
<ul> <li>Caution</li> <li>☐ J'enverrai un chèque de caution de 500 € après acce</li> <li>☐ J'ai déposé un chèque de caution de 500 € à l'année.</li> </ul>	ptation de la location, ce qui rendra ferme la réservation.
Conditions générales de location  ☐ Je certifie avoir pris connaissance des Conditions générales de les accepte.	énérales de location attachées à ce document
RGPD / Loi Informatique et Libertés  J'autorise le Centre Ressources à utiliser les données	s recueillies dans le cadre de ses missions.
Paiement Le règlement final se fera par: □ chèque à l'ordre de L	Évasion □ virement (coordonnées en bas de page 1)
A, le/	
Signature et cachet	
Matériel enlevé le/ Pour l'abonné (nom et signature)	Matériel livré le/
Matériel rapporté le/ Pour le Centre Ressources (nom, signature, cachet)	Matériel recherché le/ Pour le Centre Ressources (nom, signature)
Commentaires	

# Exercice 2017

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges	directes affecté	es à l'action	-	Ressources di	rectes affectées	à l'action	
60 : Achat	11250	3700	33		2500	1500	60
Prestations de services	4900	2500	51	produits finis, prestations de services			
Achats matières et fournitures	5100	1200	24	74- Subventions d'exploitation	63350	40100	63
Autres fournitures	1250	0	0	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61 - Services extérieurs	3000	1400	47	-			
Locations immobilières et mobilières	500	400	80	- DRAC Alsace -	10000	10000	100
Entretien et réparation	200	0		Région(s): Alsace	7000	0	0
Assurance Documentation	800 1500	600	75	- Département(s) : Bas-Rhin	7000	10000	
	1500	400	21			10000	
Divers				- Haut-Rhin	7000	3500	50
62 - autres services extérieurs	7940	6700	84	Intercommunalité(s) : EPCl <sup>3</sup>			
Rémunérations intermédiaires et honoraire	4000	4000	100	-			
Publicité, publication	2390	1500	167	Commune(s): SELESTAT	7000	3000	43
Déplacements, missions	1200	1200	100	-			
Services bancaires, autres	350	1200		Organismes sociaux (détailler) :		2500	
63 - impôts et taxes	300	700	233	- APEI CA			
Impôts et taxes sur rémunération	0	700	200	Fonds européens			
Autres impôts et taxes	300	700	233				
64- Charges de personnels	43360	29100	67	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	8350	5100	61
Rémunération des personnels	32000	20000	63	Autres établissements publics			
Charges sociales	11360	3800	33	Aides privées	17000	6000	35
Autres charges de personne		5300		75 - Autres produits de gestion courante			
65- Autres charges				Dont cotisations, dons manuels			
de gestion courante				ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67-charges exceptionnelles				77- Produits exceptionnels			
68 - Dotation aux				78 – Reports ressources non			
amortissements				utilisées d'opérations antérieures		<u> </u>	
Charges inc	directes affectées	à l'action		Ressources pr	opres affectées à	l'action	
fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges	65850	41600	63	Total des produits	65850	41600	63
		CONT	RIBUTION	ONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	6500	0	0	87 - Contributions volontaires en nature	6500	0	0
860-Secours en nature	500		n	870-Bénévolat	4500	<del> </del>	0
861-Mise à disposition gratuite de biens et services				871-Prestations en nature	500		0
862-Prestations						<u> </u>	
864-Personnel bénévole	4500		n	875-Dons en nature	1500		0
TOTAL	72350	41600	57	TOTAL	72350	41600	57

La subvention de....10000.€ représente 24,04% du total des produits :

(montant attribué/total des produits) x 100.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements obtenus d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

<sup>3</sup> Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

# Exercice 2018

Achats matières et fournitures  Autres fournitures  Autres fournitures  61 - Services extérieurs  Locations immobilières et mobilières  Entretien et réparation  Assurance  Documentation  Divers  62 - autres services extérieurs  Rémunérations intermédiaires et honoraire  Publicité, publication  Déplacements, missions  Services bancaires, autres  63 - impôts et taxes  Impôts et taxes sur rémunération  Autres impôts et taxes  64- Charges de personnels  Rémunération des personnels  Rémunération des personnels  65- Autres charges de gestion courante  66- Charges financières  67-charges  exceptionnelles  68 - Dotation aux amortissements  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Total des charges  66- Emplois des		ées à l'action 1800 1800	16		rectes affectées	à l'action	
60 : Achat 112  Prestations de services 44  Achats matières et fournitures 57  Autres fournitures 12  61 - Services extérieurs 36  Locations immobilières et mobilières 12  Entretien et réparation 15  Documentation 15  Divers 62 - autres services extérieurs 16  Entereiures 17  Entermédiaires et honoraire 17  Publicité, publication 22  Déplacements, missions 12  Services bancaires, autres 17  autres 63 - impôts et taxes 17  Impôts et taxes sur rémunération 43  Autres impôts et taxes 16  Autres charges de personnels 17  Autres charges de gestion courante 17  66 - Charges financières 17  67 - charges exceptionnelles 18  68 - Dotation aux amortissements 19  Charges indirectes affect 19  Charges indirectes affect 19  Charges fixes de fonctionnement 19  Frais financiers 19  Autres 19  Aut	50 00 00 50 00 00	1800	16				
Prestations de services  Achats matières et fournitures  Autres fournitures  61 - Services extérieurs  Charges de personnels  Assurance  Documentation  Divers  62 - autres services extérieurs  63 - impôts et taxes  Impôts et taxes  G44 - Charges de personnels  Rémunération des personnels  Rémunération des personnels  65- Autres charges de gestion courante  66- Charges financières  67-charges exection aux amortissements  Charges indirectes affect  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Charges indirectes affect  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Charges indirectes affect  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Total des charges  65- Emplois des	00 00 50 00 00			70 - Vente de marchandises,	2500	1200	48
fournitures  Autres fournitures  61 - Services extérieurs  Locations immobilières et mobilières  Entretien et réparation  Assurance  Documentation  Divers  62 - autres services extérieurs  63 - autres services extérieurs  Publicité, publication  Déplacements, missions  Services bancaires, autres  63 - impôts et taxes  Impôts et taxes  Impôts et taxes  Impôts et taxes  Services bancaires, autres  64 - Charges de personnels  Rémunération des personnels  Rémunération des personnels  Rémunération des personnels  Charges sociales  Autres charges de gestion courante  66 - Charges financières  67 - charges exceptionnelles  68 - Dotation aux amortissements  Charges indirectes affect  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Total des charges 65 - Emplois des	50 00 00		37	produits finis, prestations de services			
61 - Services extérieurs  Locations immobilières et mobilières  Entretien et réparation  Assurance  Documentation  Divers  62 - autres services extérieurs  Rémunérations intermédiaires et honoraire  Publicité, publication  Déplacements, missions  Services bancaires, autres  63 - impôts et taxes  Impôts et taxes sur rémunération  Autres impôts et taxes  64- Charges de personnels  Rémunération des personnels  Charges sociales  Autres charges de personne  65- Autres charges de gestion courante  66- Charges financières  67-charges  exceptionnelles  68 - Dotation aux amortissements  Charges indirectes affect  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Total des charges  66- Emplois des	00		0	74- Subventions d'exploitation	63350	48760	77
Locations immobilières et mobilières et mobilières  Entretien et réparation  Assurance  Documentation  Divers  62 - autres services extérieurs  Rémunérations intermédiaires et honoraire  Publicité, publication  Déplacements, missions  23  Déplacements, missions  Services bancaires, autres  63 - impôts et taxes  Impôts et taxes  Impôts et taxes sur rémunération  Autres impôts et taxes  64- Charges de personnels  Rémunération des personnels  Rémunération des personnels  65- Autres charges de gestion courante  66- Charges financières  67-charges  67-charges financières  68 - Dotation aux amortissements  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Total des charges  65- Emplois des	00	0	0	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
et mobilières  Entretien et réparation  Assurance  Documentation  Divers  62 - autres services extérieurs  Rémunérations intermédiaires et honoraire  Publicité, publication  Déplacements, missions  Services bancaires, autres  63 - impôts et taxes  Impôts et taxes  Impôts et taxes sur rémunération  Autres impôts et taxes  64- Charges de personnels  Rémunération des personnels  Rémunération des personnels  65- Autres charges de personne  66- Charges financières  67-charges exceptionnelles  68 - Dotation aux amortissements  Charges indirectes affect  Charges fixes de fonctionnement Frais financiers  Autres  Total des charges  66- Emplois des	00	300	10	-			
Assurance  Documentation  Divers  62 - autres services extérieurs Rémunérations intermédiaires et honoraire Publicité, publication  Déplacements, missions  Services bancaires, autres  63 - impôts et taxes Impôts et taxes sur rémunération  Autres impôts et taxes  64- Charges de personnels  Rémunération des personnels  Autres charges de personne  65- Autres charges de gestion courante 66- Charges financières 67-charges exceptionnelles 68 - Dotation aux amortissements  Charges indirectes affect  Charges fixes de fonctionnement Frais financiers  Autres  Total des charges 66- Emplois des		300	60	- DRAC Alsace -	10000	10000	100
Documentation  Divers  62 - autres services extérieurs  Rémunérations intermédiaires et honoraire  Publicité, publication  Déplacements, missions  Services bancaires, autres  63 - impôts et taxes  Impôts et taxes sur rémunération  Autres impôts et taxes  64- Charges de personnels  Rémunération des personnels  Autres charges de personne  65 - Autres charges de gestion courante 66 - Charges financières 67-charges exceptionnelles 88 - Dotation aux amortissements  Charges fixes de fonctionnement Frais financiers  Autres  Total des charges 65- Autres  Total des charges 66- 68- B6- B8- B6- Bmplois des	00		0	Région(s): Grand Est	7000	0	0
Divers  62 - autres services extérieurs  Rémunérations intermédiaires et honoraire  Publicité, publication  Déplacements, missions  52: Déplacements, missions  53- impôts et taxes  Impôts et taxes  Impôts et taxes sur rémunération  Autres impôts et taxes  64- Charges de personnels  Rémunération des personnels  113 Autres charges de personne  65- Autres charges de personne  66- Charges financières  67-charges financières  67-charges financières  67-charges financières  67-charges indirectes affect  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Total des charges  65- Emplois des			0	-			
62 - autres services extérieurs Rémunérations intermédiaires et honoraire Publicité, publication Déplacements, missions Services bancaires, autres 63 - impôts et taxes Impôts et taxes sur rémunération Autres impôts et taxes 64- Charges de personnels Rémunération des personnels Rémunération des personnels Charges sociales Autres charges de personne 65- Autres charges de personne 66- Charges financières 67-charges financières 67-charges financières 67-charges financières 68 - Dotation aux amortissements Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges 66- Emplois des	00		0	Département(s) : Bas-Rhin	7000	7000	
extérieurs Rémunérations intermédiaires et honoraire Publicité, publication Déplacements, missions Services bancaires, autres 63 - impôts et taxes (Impôts et taxes sur rémunération Autres impôts et taxes 64- Charges de personnels Rémunération des personnels Rémunération des personnels 113 Autres charges de personne 65- Autres charges de personne 66- Charges financières 67-charges exceptionnelles 68 - Dotation aux amortissements Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges 66- Emplois des	_			- Haut-Rhin	7000	3500	50
intermédiaires et honoraire Publicité, publication Déplacements, missions Services bancaires, autres 63 - Împôts et taxes Impôts et taxes sur rémunération Autres impôts et taxes 64- Charges de personnels Rémunération des personnels 113 Autres charges de personnels 65- Autres charges de personne 65- Autres charges de gestion courante 66- Charges financières 67-charges exceptionnelles 68 - Dotation aux amortissements Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges 66- Emplois des	40	1860	23	Intercommunalité(s) : EPCl <sup>3</sup>			
Déplacements, missions  Services bancaires, autres  63 - impôts et taxes  Impôts et taxes sur rémunération  Autres impôts et taxes  64- Charges de personnels  Rémunération des personnels  Charges sociales  Autres charges de personne  65- Autres charges de personne  66- Charges financières  67-charges exceptionnelles  68 - Dotation aux amortissements  Charges indirectes affect  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Total des charges  66- Emplois des	00	500	13	-			
Services bancaires, autres 63 - Impôts et taxes Impôts et taxes sur rémunération Autres impôts et taxes 64- Charges de personnels Rémunération des personnels 113 Autres charges de personnels Autres charges de personne 65- Autres charges de gestion courante 66- Charges financières 67-charges exceptionnelles 68 - Dotation aux amortissements Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges 65- 668- 86- Emplois des	90	300	21	Commune(s): SELESTAT	7000	3000	43
autres 63 - impõts et taxes Impõts et taxes sur rémunération Autres impõts et taxes 64 - Charges de personnels  Rémunération des personnels  113 Autres charges de personne 65 - Autres charges de gestion courante 66 - Charges financières 67 - charges exceptionnelles 68 - Dotation aux amortissements  Charges fixes de fonctionnement Frais financiers  Autres  Total des charges 656  86 - Emplois des	00	1060	88	-			
Impôts et taxes sur rémunération Autres impôts et taxes  64- Charges de personnels  Rémunération des personnels  Charges sociales  Autres charges de personne  65- Autres charges de gestion courante  66- Charges financières  67-charges exceptionnelles  68 - Dotation aux amortissements  Charges fixes de fonctionnement Frais financiers  Autres  Total des charges  65- Emplois des	50		0	Organismes sociaux (détailler) :			
rémunération Autres impôts et taxes  64- Charges de personnels  Rémunération des personnels  Charges sociales  Autres charges de personne  65- Autres charges de gestion courante  66- Charges financières  67-charges exceptionnelles  68 - Dotation aux amortissements  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Total des charges  65-  86- Emplois des	00	0	0	-			
64- Charges de personnels  Rémunération des personnels  Charges sociales  Autres charges de personne  65- Autres charges de gestion courante  66- Charges financières  67-charges  68- Dotation aux amortissements  Charges indirectes affect  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Total des charges  66- Emplois des	0			Fonds européens			
personnels  Rémunération des personnels  Rémunération des personnels  Charges sociales  Autres charges de personne  65- Autres charges de gestion courante  66- Charges financières  67-charges  exceptionnelles  68 - Dotation aux amortissements  Charges fixes de fonctionnement  Frais financiers  Autres  Total des charges  658  86- Emplois des	00		0				
personnels Charges sociales 113 Autres charges de personne 65- Autres charges de gestion courante 66- Charges financières 67-charges exceptionnelles 68 - Dotation aux amortissements Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges  86- Emplois des	60	46000	106	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	8350	8350	100
Autres charges de personne  65- Autres charges de gestion courante  66- Charges financières  67-charges exceptionnelles 68 - Dotation aux amortissements  Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers  Autres  Total des charges  86- Emplois des	00	32000	100	Autres établissements publics			
de personne 65- Autres charges de gestion courante 66- Charges financières 67-charges exceptionnelles 68- Dotation aux amortissements Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges 658 86- Emplois des	60	14000	123	Aides privées APEI, mécénat	17000	16910	99
65- Autres charges de gestion courante 66- Charges financières 67-charges 67-charges 68 - Dotation aux amortissements  Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers  Autres  Total des charges  86- Emplois des	_			75 - Autres produits			
de gestion courante 66- Charges financières 67-charges 68- Dotation aux amortissements Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges  86- Emplois des				de gestion courante			
66- Charges financières 67-charges exceptionnelles 68 - Dotation aux amortissements Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges 656 86- Emplois des				Dont cotisations, dons manuels			
67-charges exceptionnelles 68 - Dotation aux amortissements Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges  86- Emplois des	_			ou legs 76 - Produits financiers			
exceptionnelles 68 - Dotation aux amortissements Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges 658 86- Emplois des							
amortissements Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges  86- Emplois des				77- Produits exceptionnels			
Charges indirectes affect Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges  86- Emplois des				78 - Reports ressources non			
Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres Total des charges  86- Emplois des	áac	à l'action		utilisées d'opérations antérieures	opres affectées à	l'action	
Frais financiers Autres Total des charges 658 86- Emplois des	,63	a raction		Resources pr	opres arrectees a	laction	
Autres Total des charges 658 86- Emplois des							
Total des charges 658 86- Emplois des							
86- Emplois des							
	50	49960		Total des produits  ONS VOLONTAIRES	65850	49960	76
		CONT	KIBUTI	87 - Contributions volontaires			
contributions 65	00	0	0	en nature	6500	0	0
	00		0	870-Bénévolat	4500		0
	00			871-Prestations en nature	500		0
862-Prestations	_	1					
	_	<u> </u>	0	875-Dons en nature	1500		0
TOTAL 723	00	49960		TOTAL	72350	49960	69

La subvention de....10000.€ représente 20,02 % du total des produits :

(montant attribué/total des produits) x 100.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements obtenus d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

<sup>3</sup> Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

# Exercice 2019

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%	
Charges	directes affecté	es à l'action		Ressources di	rectes affectées	à l'action		
60 : Achat	6750	6876	102	70 - Vente de marchandises,	2500	4035	161	
Prestations de services	3500	0	0	produits finis, prestations de services		4000		
Achats matières et fournitures	2000	6676	334	74- Subventions d'exploitation	47500	38050	80	
Autres fournitures	1250	200	16	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) DRAC GRAND EST	12000	10000	83	
61 - Services extérieurs	3000	550	18	- DRDJJSCS	0	4694		
Locations immobilières et mobilières	500	0	0	- MCC - 0 - 0	0 0 0	7676 0 0		
Entretien et réparation	200	0	0	Région(s): Grand Est	5000	0	0	
Assurance	800	550	69	- 0	0	0		
Documentation	1500	0	0	Département(s): Bas-Rhin	7000	7000		
Divers	0	0		- Haut-Rhin	5000	5000	100	
62 - autres services extérieurs	7950	2231	28	Intercommunalité(s) : EPCI <sup>3</sup>				
Rémunérations intermédiaires et honoraire	4000	1000	25	- 0	0	0		
Publicité, publication	2400	428	42	Commune(s): SELESTAT	7000	3000	43	
Déplacements, missions	1200	763	64	- 0	0	0		
Services bancaires, autres	350	40	11	Organismes sociaux (détailler) :	0	0		
63 - impôts et taxes	300	542	181	- 0				
Impôts et taxes sur rémunération	0	0		Fonds européens	0	0		
Autres impôts et taxes	300	542	181	0	0	0		
64- Charges de personnels	32000	35487	111	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	0	680		
Rémunération des personnels	32000	33860	106	Autres établissements publics	0	0		
Charges sociales	0	0		Aides privées	11500		0	
Autres charges de personne	0	1627		75 - Autres produits de gestion courante	0	0		
65- Autres charges de gestion courante	0	0		Dont cotisations, dons manuels ou legs	0	0		
66- Charges financières	0	0		76 - Produits financiers	0	0		
67-charges exceptionnelles 68 - Dotation aux	0	0		77- Produits exceptionnels	0	0		
68 - Dotation aux amortissements	0	0		78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	0	0		
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources propres affectées à l'action				
Charges fixes de fonctionnement	0	6250		APEI /EVASION	0	9851		
Frais financiers	0	0		0	0	0		
Autres Total des charges	0	0	45:	0 Total des produits	0	0	46:	
rotal des charges	50000	51936		ONS VOLONTAIRES	50000	51936	104	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	0	KIBUTI	87 - Contributions volontaires en nature	0	0		
860-Secours en nature	0	0		870-Bénévolat	0	0		
861-Mise à disposition gratuite de biens et services		0		871-Prestations en nature	0	0		
862-Prestations	0	0						
864-Personnel bénévole	0	0		875-Dons en nature	0	0		
TOTAL	50000	51936	104	TOTAL	50000	51936	104	

Bilan 2020 en cours. Il sera ajouté dès que disponible.

# CONTACTS

# **Elen Gouzien**

Directrice de L'Évasion e.gouzien@apeicentrealsace.fr

# **Florence Mulot**

Administratrice de L'Évasion f.mulot@apeicentrealsace.fr

# **Aurore Boby**

Coordinatrice du CRCH culture-handicap@apeicentrealsace.fr

# Françoise Digel

Chargée de communication evasion-communication@apeicentrealsace.fr



# **Centre Ressources Culture et Handicap**

L'Évasion 1 rue du Tabac | 67600 Sélestat 03 88 85 03 86 I-evasion.fr/ressources

